



De la haine au respect

400 ans de protestantisme dans le Tarn

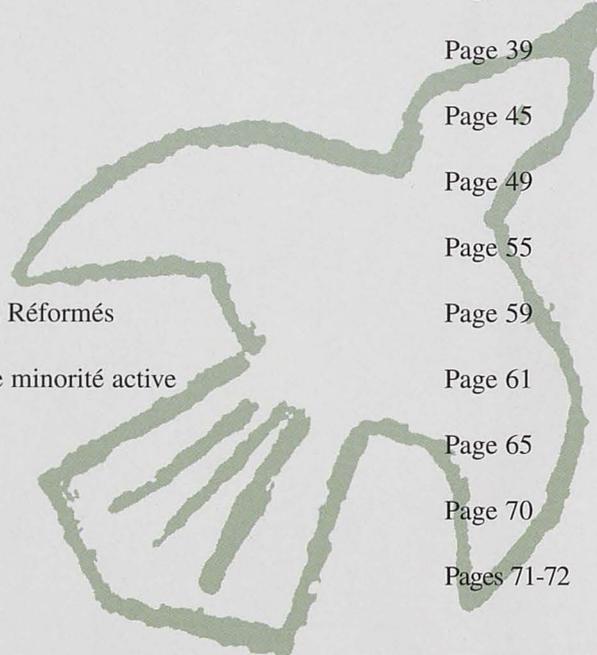
De la haine au respect

400 ans de protestantisme dans le Tarn



Sommaire

Préface	Page 3
Une belle leçon d'histoire	Pages 4-5
1598 : Henri IV promulgue l'Edit de Nantes.	Page 7
Le fracas des idées nouvelles : l'humanisme et la réforme	Page 11
L'intérieur d'une conscience : la bibliothèque d'un notable protestant	Page 17
Croire autrement : une nouvelle Foi, une nouvelle Eglise	Page 21
Les dividendes de la haine ou 36 ans de guerres civiles	Page 27
Henri IV et l'Edit de Nantes	Page 33
L'Edit de Nantes à l'épreuve	Page 39
La Révocation de l'Edit de Nantes	Page 45
Le refuge et le désert	Page 49
Vers la tolérance ou l'échec de la Révocation	Page 55
Regards croisés : les figures de l'injure contre les Réformés	Page 59
Un passé très présent : les protestants tarnais, une minorité active	Page 61
Du particulier à l'universel	Page 65
Bibliographie sommaire	Page 70
Remerciements	Pages 71-72





Préface

L'exposition de la " Haine au Respect, quatre siècles de protestantisme dans le Tarn " est destinée à faire redécouvrir l'histoire religieuse, politique du département du Tarn à travers la présence d'une communauté religieuse qui l'a profondément marqué.

La signature en 1598 par Henri IV, de l'Edit de Nantes mettait fin à 36 ans de guerres de religion et réglait la coexistence de deux confessions chrétiennes rivales. Les protestants tolérés, il faudra attendre la France des Libertés et des Droits de l'Homme pour voir s'accomplir leur intégration.

Cette commémoration est aussi une occasion de réfléchir à l'histoire de la tolérance et de la laïcité du XVI^e au XX^e siècle et à ses conséquences pour aujourd'hui : aucune société ne peut se fonder sur l'exclusion.

L'Exposition achevée, son esprit sera retrouvé dans ce magnifique catalogue témoin du travail collectif accompli. Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements aux acteurs de cette commémoration.

**Le Député du Tarn
Président du Conseil Général du Tarn,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Carcenac', written in a cursive style.

Thierry CARCENAC



Une belle leçon d'histoire

Les historiens et les pédagogues, mais aussi tous ceux qui aiment le Tarn, doivent être reconnaissants envers le Conseil Général pour son initiative : saisir l'opportunité du quatrième centenaire de l'Edit de Nantes pour présenter par une exposition, puis par un livre, une réalité, le protestantisme, qui à travers plus de quatre siècles, a marqué en profondeur l'histoire de ce département. Le mérite est double : ne pas s'enfermer dans le temps court de l'édit de Nantes, mais jouer de la longue durée qui permet de mieux comprendre le phénomène protestant en Languedoc ; ne pas céder à la tentation de l'anachronisme, autrement dit, ne pas faire de cette décision sage et qui cor-

respondait aux nécessités du moment, le début d'une ère de tolérance : on ne comprend plus alors la suite, quatre-vingt-sept ans plus tard, la révocation et plusieurs décennies de persécutions, dont nombre de documents témoignent ici même.

A travers ces pages, le lecteur découvrira le long cheminement qui conduit du refus du protestantisme à la reconnaissance des richesses qu'il a apportées à notre pays et à notre région, tant économiquement que culturellement.

Itinéraire principalement régional, mais aussi français et européen. On y voit, en effet, combien cette partie du Languedoc n'est pas un bout du monde : Albi connu, au XV^e siècle, l'un des premiers ateliers d'imprimerie européen, et a partagé les angoisses et les espérances du mouvement humaniste ; l'Albigeois au XVI^e siècle " produit un safran d'excellente qualité que les marchands d'Allemagne vont acheter aux foires de Lyon " mais aussi le pastel et les draps. C'est la raison pour laquelle les idées nouvelles, venues d'Allemagne et de Genève, pénètrent largement le pays par les routes commerciales, et gagnent des appuis sociaux solides, mais aussi des bastions géographiques. Le protestantisme, volontairement ou involontairement, accroît cette ouverture au monde extérieur. Relisons l'inventaire des livres de ce notable protestant de Castres. Il est au centre des curiosités les plus actuelles de son époque. Et les malheurs des réformés obligés d'émigrer nous conduisent au cœur de l'Europe. C'est ainsi que l'on découvre un monument en l'honneur d'un protestant de Castres dans l'abbaye de Westminster.

Le lecteur s'apercevra, peut-être avec étonnement que le protestantisme n'a pas toujours concerné uniquement le sud du Tarn, mais a longtemps impliqué ce qui est ensuite devenu l'ensemble du département. Dans nos régions, catholiques et protestants sont étroitement imbriqués et les contraires se touchent. Le symbole pourrait bien être le Tarn qui a donné son nom au département. Rivière de la dissidence, tout aussi bien que rivière de l'orthodoxie. Elle naît au pied du Mont Lozère, là où a commencé la révolte des Camisards au début du XVIII^e ; elle passe par Millau, l'un des points forts du parti réformé au XVI^e siècle et par Montauban, autre point fort et où il y eut longtemps une faculté protestante, mais elle traverse aussi Albi, la catholique farouche, avec sa cathédrale et ses couvents, refusant longtemps l'édit, malgré son évêque tolérant qui ne peut pas prendre immédiatement possession de son siège.

Je crois être l'interprète des spécialistes, historiens et archivistes, pour dire qu'ils conserveront un excellent souvenir de leur dialogue avec les élus, les responsables administratifs, et les muséographes, pour trouver un bon équilibre entre la complexité de la réalité historique et la lisibilité pour un large public. Sans doute, parce que nous étions tous habités d'une conviction commune : l'histoire n'est pas uniquement un passé que l'on cherche à ressusciter ; elle nous parle encore dans les paysages que nous pouvons retrouver en nous promenant : dans ce temple transformé en église ou dans ce lieu de culte en plein air, commémorant les assemblées clandestines. Plus profondément, au moment où nos sociétés sont menacées par l'esprit de fermeture et par la recrudescence

des intolérances, elle nous invite à une réflexion très actuelle dont témoigne clairement le titre de l'ouvrage : De la haine au respect. L'étranger n'a pas besoin de venir d'au-delà des frontières ou des mers, il peut être à votre porte, parce qu'il tutoie Dieu tandis que vous le vouvoyez et qu'il mange gras le vendredi. Alors commence la méfiance, l'incompréhension, la peur qui conduit à la haine et lorsque la haine l'emporte, tout est possible, la violence et la mort. Le voisin est devenu l'autre et l'autre c'est le diable avec un œil au milieu du front ou une gorge noire. Je n'affabule pas, interrogez simplement des protestants tarnais qui ont dépassé la soixantaine.

L'apprentissage de la différence, pourtant une richesse irremplaçable, est une entreprise difficile, avec des avancées et des reculs, qui suppose une longue préparation de l'opinion et l'émergence d'un Etat attentif à garantir la liberté de conscience, sans avantager un groupe quelconque : autrement dit, l'avènement de la Laïcité, devenue notre bien commun, et que les protestants ont largement contribué à définir.

Philippe JOUTARD

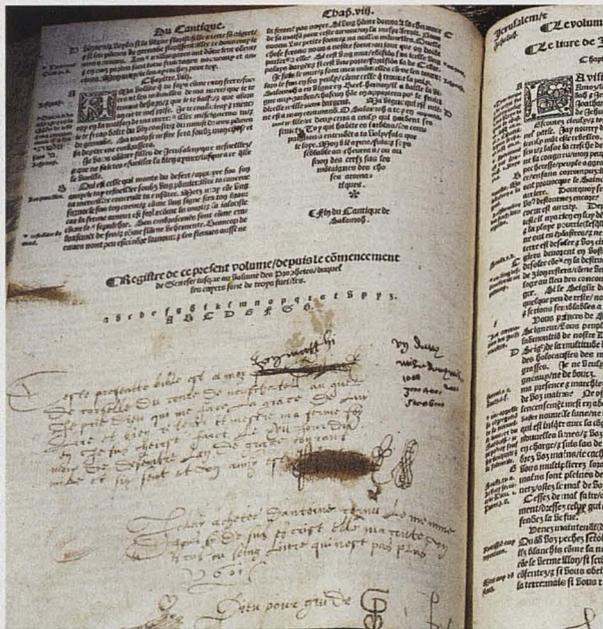


1598 : Henri IV promulgue l'Edit de Nantes.

► EDIT

texte de loi promulgué par le roi et concernant une catégorie particulière de sujets ou une partie seulement du royaume.

Avec la reconnaissance de l'existence de deux confessions dans le royaume : la catholique et la protestante, ce texte consacre, traditionnellement, la fin des guerres de religion. C'est une date de l'histoire de France. Pourquoi, en pays tar-nais, en 1998, 400 ans après, la retenir ? En raison de la présence d'une forte communauté protestante qui lui donne, localement, un écho particulier ; mais aussi parce qu'elle incite à réfléchir sur ce qui fait l'évènement.



La Bible (notice 1)

Commémorer, ce n'est pas forcément célébrer. C'est plutôt tenter de démêler et de renouer les fils ténus et innombrables de la réalité. Dans le cadre de cette exposition, il s'agit de placer le texte fameux de l'édit de Nantes entre un avant et un après de grande ampleur, qui, en le relativisant, lui donnent son vrai sens et son exacte force. Pour cela, il faut interroger les textes et les images des temps anciens : retrouver notre histoire. Il faut se souvenir, non parce que l'histoire donne des leçons, mais parce que revenir au passé, c'est se donner les moyens de le dépasser.

1 - *La Bible* [traduction Robert Olivetan], Neuchâtel, P. de Vingle, 1535. Version française protestante de la Bible. Bibliothèque municipale d'Albi

S'il est discutable de vouloir établir une relation entre le Catharisme et la Réforme, bien des liens unissent une autre hérésie, le Valdésisme, et le Protestantisme. En effet, Pierre Valdo et les "pauvres de Lyon", ont, dès le XII^e siècle, préconisé l'accès de tout croyant à la Parole de Dieu, en entreprenant la traduction en français des évangiles, des épîtres de Paul et des Psaumes.

Ce sont ces mêmes Vaudois qui se rallieront en 1532 (soit 350 ans plus tard) à la Réforme, et décideront en association avec les protestants suisses de faire traduire la Bible d'après les textes originaux hébreux et grecs. Ce travail sera confié à un parent de Calvin, Pierre Robert, dit Olivetan. L'éditeur fut un imprimeur de Lyon réfugié à Neuchâtel, Pierre de Vingle, qui en 1534, avait imprimé les fameux placards dont l'un fut affiché sur la porte de la chambre de François 1^{er} à Amboise. Le travail d'Olivetan s'appuie sur les études philologiques des humanistes du premier seizième siècle et, contrairement à Jacques Lefèvre d'Étaples, dont la Bible française publiée à Anvers en 1530 a été traduite à partir du latin, il s'est servi des sources hébraïques et grecques.

La traduction de la Bible en langues populaires correspondait à ce désir des réformateurs d'opposer à l'autorité ecclésiastique celle de la Parole de Dieu contenue dans la Bible. Dès lors, et par souci d'authenticité, elle ne pouvait s'appuyer que sur les textes originaux, et non sur la Vulgate latine, seule version reconnue par l'Église romaine.

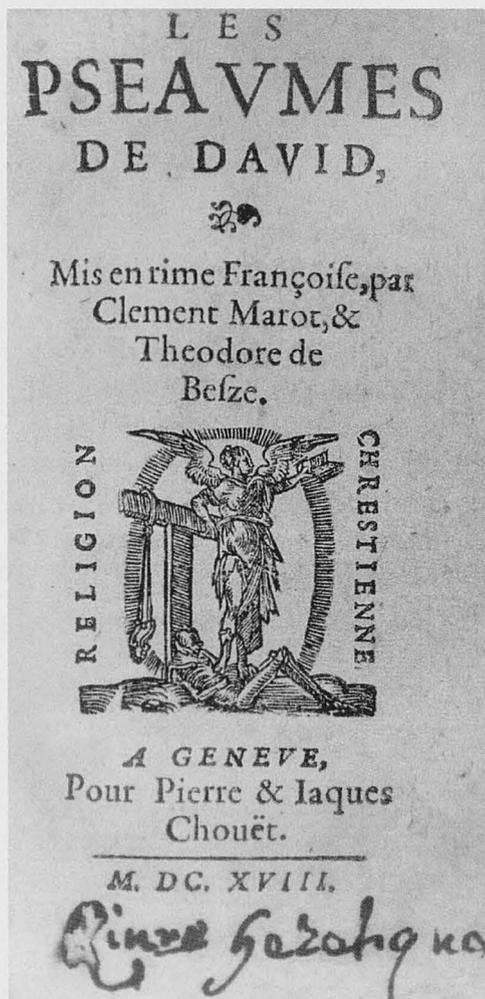
2 - *Les Psaumes de David* [traduction Clément Marot et Théodore de Bèze], Paris, Charenton P. Deshayes, 1638. Edition mise en musique par Claude Goudimel et Loïs Bourgeois. Exemplaire ayant appartenu à Hyacinthe Serroni, premier archevêque d'Albi (1678-1687). Bibliothèque municipale d'Albi

3 - *Les Psaumes de David* [traduction Clément Marot et Théodore de Bèze], Castres, Bernard Barcouda, 1660.

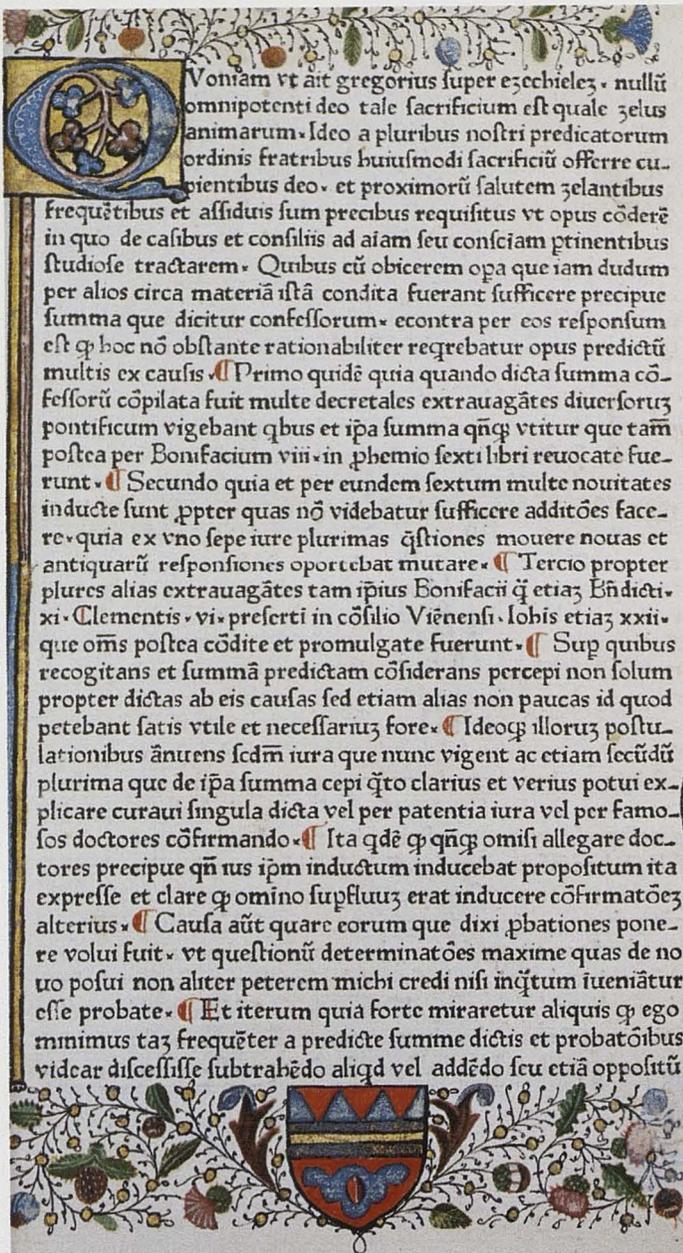
Bibliothèque municipale d'Albi

La grande originalité de la Réforme a été de vouloir rendre le culte accessible à tous les croyants en favorisant le chant d'assemblée et la compréhension des textes chantés. Luther a créé le *choral*, Calvin a préconisé le chant des Psaumes et de cantiques bibliques. Sous son impulsion, les Psaumes furent paraphrasés en vers français par le poète Clément Marot (dès 1533), puis, après la mort de ce dernier, par Théodore de Bèze. Ce Psautier, sur des mélodies du XVI^e siècle, compositions originales ou adaptations de mélodies populaires, n'a cessé d'être utilisé depuis cette époque par les Eglises réformées. Le Psaume était chanté "a capella" lors du culte, les riches harmonisations ("voix contre voix" ou "en contrepoint fleuri") d'un Claude Goudimel, étant réservées au chant "ès-maisons".

Les deux psautiers présentés montrent : l'un le psaume 72 ("*Donne tes lois, Dieu juste et sage, au roi pour bien régner*"), chanté lors de l'entrée de Henri de Navarre à Castres en 1585, l'autre le psaume 68 ("*Que Dieu se montre seulement*") dit "psaume des batailles", chant de guerre des protestants que le film de René Allio, "les Camisards", a remis en honneur.



(notice 23)



Doniam vt ait gregorius super ezechieles . nullū
omnipotenti deo tale sacrificium est quale zelus
animarum . Ideo a pluribus nostri predicatorum
ordinis fratribus huiusmodi sacrificiū offerre cu-
pientibus deo . et proximorū salutem zelantibus
frequētibus et assiduis sum precibus requisitus vt opus cōdere
in quo de casibus et consiliis ad aiā seu consciā p̄tinentibus
studiose tractarem . Quibus cū obicerem opa que iam dudum
per alios circa materiā istā condita fuerant sufficere precipue
summa que dicitur confessorum . econtra per eos responsum
est q̄ hoc nō obstante rationabiliter req̄rebat̄ opus predictū
multis ex causis . ¶ Primo quidē quia quando dicta summa cō-
fessorū cōpilata fuit multe decretales extrauagātes diuersorū
pontificum vigeant q̄bus et ip̄a summa q̄nq̄ vtitur que tam
postea per Bonifacium viii . in p̄hemio sexti libri reuocate fue-
runt . ¶ Secundo quia et per eundem sextum multe nouitates
inducte sunt p̄pter quas nō videbatur sufficere additiōes face-
re . quia ex vno sepe iure plurimas q̄stiones mouere nouas et
antiquarū responsiones oportebat mutare . ¶ Tercio propter
plures alias extrauagātes tam ip̄ius Bonifacii q̄ etiaꝫ B̄n̄dicti .
xi . Clementis . vi . preserti in cōsilio Viēnensi . Ioh̄is etiaꝫ xxii .
que om̄s postea cōdite et promulgate fuerunt . ¶ Sup̄ quibus
recogitans et summā predictam cōsiderans percepi non solum
propter dictas ab eis causas sed etiam alias non paucas id quod
petebant satis vtile et necessariū fore . ¶ Ideoq̄ illorū postu-
lationibus ānuens sc̄dm̄ iura que nunc vident ac etiam secūdm̄
plurima que de ip̄a summa cepi q̄to clarius et verius potui ex-
plicare curauī singula dicta vel per patentia iura vel per famo-
sos doctores cōfirmādo . ¶ Ita q̄dē q̄ q̄nq̄ om̄isi allegare doc-
tores precipue q̄n̄ ius ip̄m inductum inducebat propositum ita
expresse et clare q̄ om̄ino sup̄fluū erat inducere cōfirmatiōez
alterius . ¶ Causa aut̄ quare eorum que dixi p̄bationes pone-
re volui fuit . vt questionū determinatiōes maxime quas de no-
uo posui non aliter peterem michi credi nisi inq̄tum iueniātur
esse probate . ¶ Et iterum quia forte miraretur aliquis q̄ ego
mm̄imus taz frequēter a predicta summe dictis et probatiōibus
videar discessisse subtrahēdo aliq̄d vel addēdo seu etiā oppositū



Première page d'un incunable :

Bartholomeus de Sancto Concordio :

Summa de casibus conscientie.

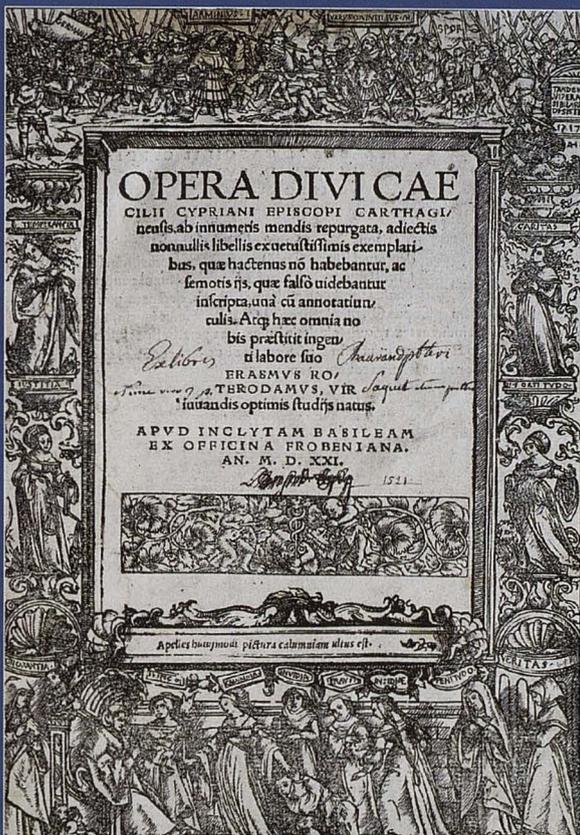
Cet ouvrage imprimé avant 1500 aurait pu sortir

des presses de Jean Neumeister,

premier imprimeur albigeois.

Bibliothèque municipale d'Albi, 155.

(notice 10)



Oeuvres de Saint Cyprien (notice 11)

► HUMANISME

Depuis le XV^e siècle, ce courant venu d'Italie s'attache à la reconquête des textes et des valeurs de l'Antiquité. Les humanistes se préoccupent, de plus, de donner à l'Homme sa pleine place et dignité dans l'univers.



Le fracas des idées nouvelles : l'humanisme et la réforme

La Réforme a bouleversé, à l'échelle de l'Europe, les mentalités. L'Eglise dirige la vie des fidèles mais elle ne répond plus à leurs attentes inquiètes, celle de l'angoisse du Salut et de la crainte devant la mort. Des idées nouvelles gagnent les esprits. Elles sont nourries du fécond labeur des humanistes qui veulent restituer la vérité et l'authenticité du texte de la Bible.

Le malaise de la fin du Moyen Age



► PURGATOIRE

Lieu de l'au-delà, formalisé assez tardivement par les théologiens, dans lequel (selon le catholicisme) les âmes se purifient avant d'accéder au paradis. Elles sont soulagées par les prières et les messes des vivants. Au XVI^e siècle, les protestants refusent le Purgatoire, car il n'est pas mentionné dans les textes sacrés.

► SAINT PAUL

(vers 10-vers 67)
Apôtre du Christ dont les Épîtres constituent une partie du Nouveau Testament.

► SAINT AUGUSTIN

(354-430)
L'un des Pères de l'Église, ayant contribué à fixer la doctrine chrétienne.

- La peur du jugement de Dieu

Les peintures de la cathédrale d'Albi expliquent aux fidèles ce qu'ils doivent craindre et espérer dans l'Autre monde. Au jour du Jugement, chacun devra rendre compte de ses actions, bonnes et mauvaises. Une véritable comptabilité de l'au-delà, suscitée par la croyance au Purgatoire, domine la vie religieuse. Cette piété inquiète s'extériorise par une dévotion démonstrative à l'égard des saints et de la Vierge Marie.

- Le livre

Dans la cathédrale d'Albi, les livres que portent au cou les élus et les réprouvés ont l'aspect matériel des livres de comptes que tenaient les marchands. Les trois livres que porte l'allégorie de la Théologie, couronnée comme une reine, sont dorés sur tranche. Leurs riches reliures de cuir rouge sont maintenues par des fermoirs précieux. À côté, saint Paul, assis, tient sur le genou gauche un livre à reliure cloutée, et saint Augustin, mitré, lit un livre ouvert sur son genou droit. L'apparition du livre imprimé et l'introduction à Albi du premier atelier d'imprimerie sont contemporains de la peinture du Jugement dernier.

4 - Cathédrale d'Albi. Le Jugement dernier. L'enfer. La peine des Orgueilleux.
Photographie Michel Escourbiac

5 - Cathédrale d'Albi. Le Jugement dernier. L'enfer. La peine des Avaricieux.
Photographie Michel Escourbiac

6 - Cathédrale d'Albi. Le Jugement dernier. *Photographie Michel Escourbiac*
Au registre inférieur, l'enfer est organisé en sept compartiments où sont représentées les peines des damnés selon les sept péchés capitaux. Les orgueilleux sont pendus et attachés sur des roues. Les avaricieux sont plongés dans des chaudières bouillantes au feu d'enfer.

7 - Cathédrale d'Albi. La Théologie

8 - Cathédrale d'Albi. Saint Paul.

9 - Cathédrale d'Albi. Saint Augustin.

Les circuits de l'audace et de la nouveauté

- L'imprimerie

Albi est l'une des premières villes de France à voir s'installer, en 1474, une nouvelle technique venue des rives du Rhin : l'imprimerie, avec notamment Jean Neumeister, disciple de Gutenberg. Pour Louis I^{er} d'Amboise, évêque d'Albi, c'est le moyen d'améliorer la culture religieuse et la moralité de son clergé. La clientèle est cependant trop étroite pour que cette activité persiste. Jean Neumeister poursuit sa carrière ailleurs et Louis d'Amboise doit faire imprimer à Lyon les "manuels" qu'il destine au clergé de son diocèse.

10 - Première page d'un incunable : Bartholomeus de Sancto Concordio : *Summa de casibus conscientie*. Cet ouvrage imprimé avant 1500 aurait pu sortir des presses de Jean Neumeister, premier imprimeur albigeois.

Bibliothèque municipale d'Albi, 155.

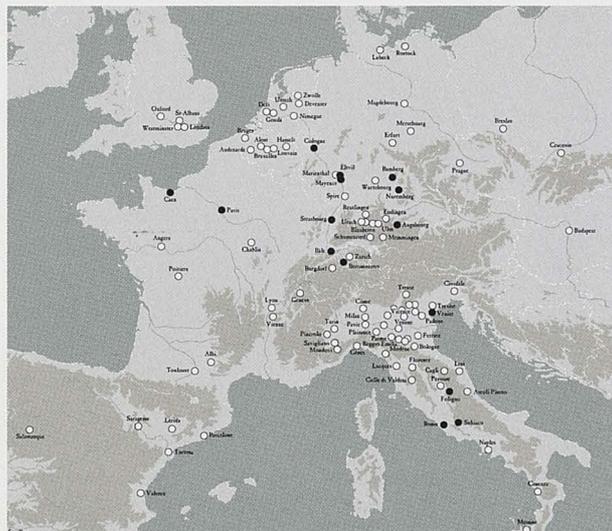
- Les routes des marchands

Albi est, après Toulouse, le grand centre du commerce du pastel dans les pays du Languedoc. La culture et la commercialisation à grande échelle de cette plante tinctoriale transforme le pays tarnais, à l'aube du XVI^e siècle, en "pays de cocagne" où se bâtissent de grandes et de petites fortunes : celle d'Antoine Aussaguel, de Guillaume Thérond ou de Guillaume Capdelane. On y pense grand et loin. Ce dynamisme touche d'autres secteurs de production comme le safran et le drap. La région est alors en contact aussi bien avec Orléans et Paris que, par Bordeaux et Le Havre, avec Anvers et tout le nord de l'Europe qui entreprend et fait éclater les vieilles normes et les pesantes prudences.

*Diffusion de l'imprimerie
D'après Lucien Febvre et Henri-Jean Martin.
L'Apparition du livre. Paris, Albin Michel, 1958*



Atelier d'imprimerie
(notice 28)



● avant 1471
○ de 1471 à 1480

11 - Erasme : *Oeuvres de Saint Cyprien*

"Opera divi Caecilii Cypriani episcopi Carthaginensis... nobis praestitit ingenti labore suo Erasmus Roterodamus, vir juvandis optimis studiis natus". Bâle, Froben, 1521.

Encadrement de titre signé : Ambrosius Holbein.

Le technique de l'imprimeur, l'art du graveur et le savoir de l'humaniste se conjuguent dans cette précieuse édition bâloise. C'est à partir de 1516 que Johannes Froben, l'éditeur d'Erasme, eut recours à Hans et Ambrosius Holbein, fils de Hans Holbein dit l'Ancien, pour l'illustration de ses livres.

L'encadrement de cette magnifique page de titre est une gravure sur bois conçue par Ambrosius Holbein en 1519 pour un autre ouvrage édité par Froben, les "Sermons" de Maximus Tyrus.

Dans la bordure supérieure : bataille des Germains contre les Romains,

Bordures latérales : les Vertus,

Bordure inférieure : les Vices. Dans cette partie Holbein reprend le thème du peintre grec Apelle : la Calomnie.

Archives départementales du Tarn - A 3305

► INDULGENCES

Pour l'Eglise catholique, toute faute ou péché, même pardonné, entraîne un devoir de réparation appelé pénitence.

A partir du VII^e siècle, des tarifs d'amendes sont élaborés en fonction des péchés commis. On parle de "pénitence tarifée". D'où l'idée que le pécheur peut, dès ici-bas, se racheter des peines de l'au-delà par un effort financier (aumône) ou physique (pèlerinage ou croisade). L'utilisation du produit de la vente d'indulgences pour régler les comptes de l'archevêque de Mayence, devient, en 1517, un scandale dénoncé par Martin Luther.

► SACERDOCE UNIVERSEL

Pour les protestants, tout baptisé est un prêtre, pour lui-même et pour les autres. Ils ne reconnaissent aucun pouvoir religieux particulier aux autorités ecclésiastiques et notamment aux pasteurs.

- Erasme (v.1469-1536)

C'est la grande figure de l'Humanisme. Fin érudit, intellectuel exigeant, il a un réseau d'amis et de correspondants à l'échelle de l'Europe : l'empereur Charles Quint, lui-même, est du nombre. Ses œuvres sont largement diffusées. Mais, considéré avec suspicion par l'Eglise traditionnelle, il se brouille également avec Luther. Ainsi il disparaît sans pouvoir réaliser son rêve de concorde universelle.



- Martin Luther (1483-1546)

Ce moine scrupuleux, angoissé par son salut, est choqué par l'usage des indulgences. Il lance le mouvement de la Réforme en affichant à Wittenberg, en 1517, 95 thèses (ou propositions) rapidement diffusées dans toute l'Allemagne. La publication de manifestes précisant sa doctrine lui vaut d'être excommunié par le pape en 1521. Il quitte l'habit religieux et se marie en 1525. Il érige, avec l'aide de disciples, le luthéranisme en une nouvelle Eglise, fondée sur la seule autorité de l'Ecriture sainte, la seule foi des fidèles comme ressort du Salut, et le sacerdoce universel.

12 - Procession générale faite à Albi le 25 février 1535 contre "la secte de Luther"

A la suite de l'Affaire des Placards -placards contre la messe apposés sur la porte de la chambre du roi à Amboise dans la nuit du 17 au 18 octobre 1534- François 1^{er} ordonne qu'une procession expiatoire soit organisée dans toutes les villes du royaume. Celle d'Albi est décrite, en langue d'oc, sur le parchemin du cartulaire de la ville, tome quatrième.

Sie memoria que en la annada dels messenhors consuls de tras nommatz l'an mila cinq cens trenta quatre et lo dijous XXVe jorn del mes de febrie et per mandamen del Rey nostre sobiran senhor a causa que en plusors villas et locs deson rialme et autras partz y avie plusors personnatges que tenian une cepta infidele et contra la determinatiou de la gleysa apelada la cepta de Luter per laquala malvesa cepta lo Rey et sa justicia en avie faictz justiciar plusieurs tant a Paris Tholosa et autras villas. Et a fin de impetrar gratia en ver Dieu nostre creator que li plagues de divertir lodit maul et convertir en be aquels et aquelas que matenian ladita cepta et de preserver et gardar toutz cresties et crestianas de no y tombar forec ordenat per lo Rey far en cascuna villa possession generala.

Le clergé, les consuls et la population ont parcouru la ville de la cathédrale à la porte du Vigan, puis de la porte de Ronel à la Grand-Place, à la lumière des cierges, au chant des hymnes et cantiques. Le faste est digne des Entrées royales : rues parées de tapisserie, musique de hautbois et de tambourins, taffetas semé de lys d'or et vêtements d'apparat. L'ordre de la procession reflète l'organisation hiérarchique de l'Eglise et de la société. A l'heure où se précise l'hostilité des Réformateurs à l'égard des "images", l'Eglise catholique réaffirme l'importance du culte des saints. Albi vénère les reliques de sainte Cécile, de saint Salvy, de sainte Martiane, et la Vierge d'argent de Notre-Dame des Fargues.

Archives départementales du Tarn - Albi AA 4

Jean Calvin (1509-1564)

Originaire de Picardie, il doit s'exiler pour échapper aux poursuites. Il publie en 1536 son chef-d'œuvre "l'Institution de la religion chrétienne", dédiée à François I^{er}. Refugié à Genève, il la transforme en "Ville-Eglise", dirigée par le consistoire, véritable centre international de soutien aux protestants français et anglais persécutés. Son influence tient à ses capacités d'organisateur, à la clarté de son style (c'est l'un des maîtres fondateurs de la langue française) et à la netteté de sa réflexion théologique. Il insiste, après 1552, notamment sur la notion de prédestination, car elle rassurait les fidèles persécutés sur leur salut définitif.

13 - Lettres patentes du roi Henri II relatives à la culture et à la vente du safran. 18 mars 1550. 1 affiche impr. Archives départementales - A 3.
Le pays d'Albigeois produit un safran d'excellente qualité que les marchands d'Allemagne vont acheter aux foires de Lyon.

14 - Pied de pastel séché.
Archives départementales de la Haute-Garonne



► CONSISTOIRE

Dans les Eglises Réformées, c'est l'organisme dirigeant de l'Eglise locale, formé du pasteur et de laïcs élus (les Anciens et les diacres).

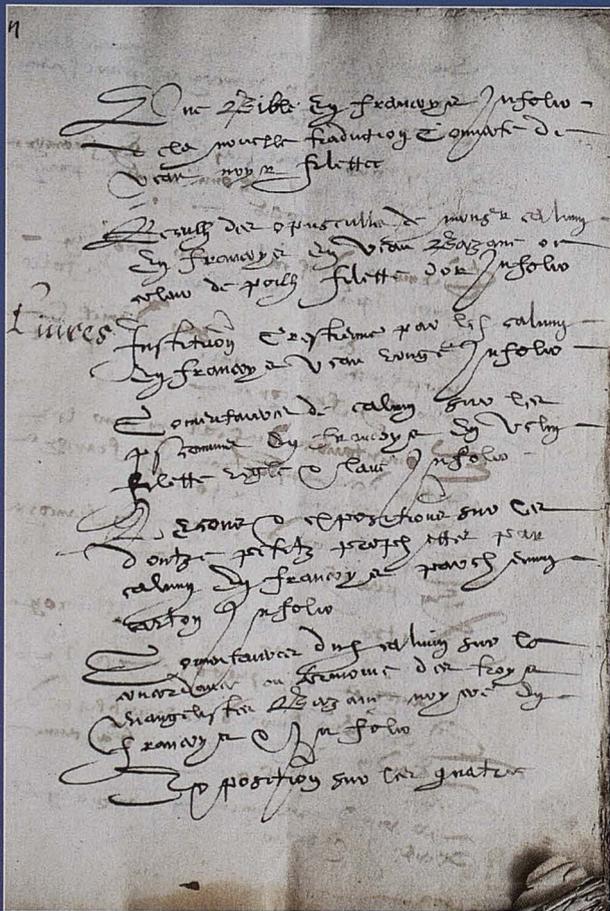
Le consistoire organise l'assistance aux pauvres, surveille les moeurs et admet ou non à la communion.

► PREDESTINATION

Décision de Dieu par laquelle l'homme est appelé au salut. Les théologiens sont divisés quant à savoir si tous les hommes sont sauvés, par-delà la mort, en accédant à la vie éternelle ou seulement un petit nombre d'entre eux : les élus.

Détails œuvres de Saint Cyprien
"Opera divi Caecilii Cypriani episcopi
Carthaginensis... nobis praestitit
ingenti labore suo Erasmus
Roterodamus, vir juvandis optimis
studiis natus".
Bâle, Froben, 1521.





Page d'inventaire après décès de Dominique de Bouffard, sieur de Lagarrigue. (notice 15)



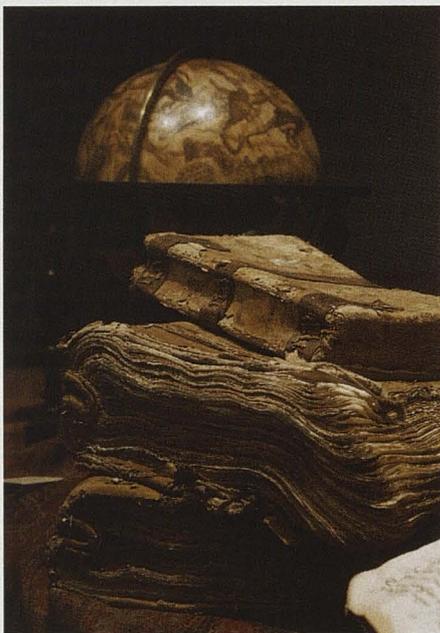
L'intérieur d'une conscience : la bibliothèque d'un notable protestant

Dominique de Bouffard, sieur de Lagarrigue, un protestant de Castres, possédait, à la fin du XVI^e siècle, des livres qui révèlent ses multiples curiosités et son ouverture d'esprit. Les ouvrages-clés du protestantisme : la Bible et les Psaumes, traduits en français, voisinent avec les ouvrages de Luther, Calvin, Théodore de Bèze, Erasme. Mais on y trouve aussi les auteurs anciens, grecs et latins, à côté des ouvrages de juristes protestants contemporains : Jean de Coras, François Hotman. Les livres de géographie, d'histoire et de sciences n'excluent pas les oeuvres littéraires plus divertissantes : Dominique de Bouffard possède les contes de Boccace.

15 - Inventaire après décès de Dominique de Bouffard, sieur de Lagarrigue, dressé par M^e Pierre Dupuy, notaire. Castres, 30 août 1596. Manuscrit. Registre, 233 feuillets papier, relié parchemin. Fol. 2 à 11 : inventaire de la bibliothèque.
Archives départementales du Tarn - 26 J 97 (Fonds Jammes)

Le notaire procède à l'inventaire des biens meubles du défunt, dans sa maison de Castres, rue de la Trinité, dont une partie sert de temple aux protestants. Il commence par le cabinet d'études où se trouvent les livres, les espèces d'or et d'argent, les chaînes et bagues d'or, les pierres précieuses, l'argenterie, la passementerie et les confiseries. La richesse de la bibliothèque (173 titres) et le nombre des pierres précieuses (dont l'énumération occupe trois feuillets) tranche avec la vétusté d'une partie du mobilier et du vestiaire : un vieux coffre contenant des hardes, dont "une robe longue de peaux d'agneaux et chevreaux noirs toutes pelées de vieillesse...".

La composition d'une peinture sur bois de l'Ecole de Rembrandt, *Vanité* (1630), conservée au Rijksmuseum d'Amsterdam a suggéré la présentation de la vitrine, évoquant le cabinet d'études d'un marchand lettré.



16 - Globe céleste réalisé par le cartographe hollandais Blaeu. 1603.
Bibliothèque municipale d'Albi

17 - Reliure de Jean Richard, libraire et relieur à Albi (1529 à 1556), pour un registre de lausimes de Jean Vialetes, marchand d'Albi (1512)
Archives départementales du Tarn - 1 J 952/4

18 - Reliures du XVI^e siècle, pour des livres de reconnaissances féodales de l'Albigeois. *Archives départementales du Tarn - 1 J 86/2, 839, 952/3*

19 - Châle de cachemire - XVIII^e siècle. *Collection particulière*

20 - Pièces de monnaie : *Musée de Lavaur*
Double tournois Gaston d'Orléans, en cuivre, daté de 1636 (n° d'emballage 59)
Quart d'écu Henri IV roi de Navarre, daté de 1586, argent (n° d'emballage 54)
Double tournois Louis XIII, en cuivre, daté de 1621 (n° d'emballage 99)
Quatrino de Paul III, monnaie papale en cuivre, datée de 1546 (n° d'emballage 132)

21 - Balance de changeur
Collection particulière

Théodore de Bèze (1509-1605)

réfugié comme Calvin à Genève, c'est son collaborateur et son successeur. Avant les guerres de religion, il participe à la dernière (et vaine) tentative de réconciliation entre catholiques et Réformés. Pendant les guerres de religion, il organise l'aide au camp protestant. Il consolide, en théologien, la doctrine calviniste de la prédestination et imagine, en politique, le premier organe de contrôle laïque de l'Etat, habilité à déposer le souverain qui agirait en tyran.

22 - *Novum Testamentum ex Bibliotheca regia*, Paris, Robert Estienne, 1549
Nouveau testament imprimé en caractères grecs, dits "grecs du roi" : François 1er, désireux d'encourager les études grecques, fit tailler par Garamond ces caractères imitant l'écriture du calligraphe crétois Ange Vergèce.

Collection particulière

23 - *Pseaumes de David*, mis en rime française, par Clément Marot et Théodore de Bèze, Genève, Pierre et Jacques Chouët, 1618.

Mention manuscrite : "Livre hérétique"

Collection particulière

Jean de Coras

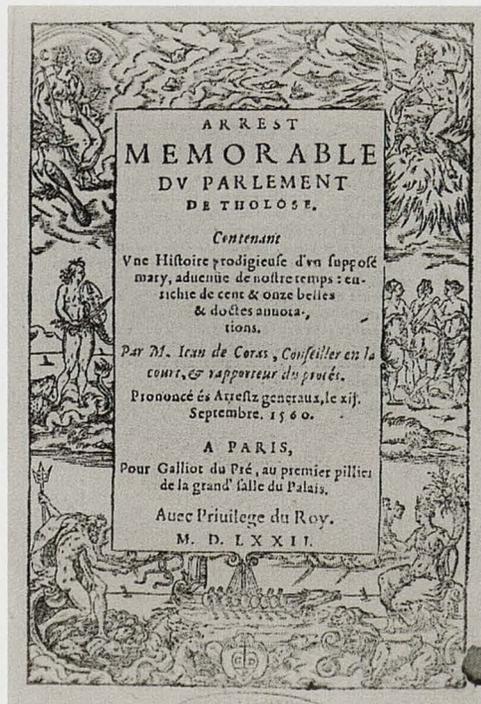
Né à Réalmont en 1515. Ce grand juriste toulousain, conseiller au parlement de Toulouse, rédigea une relation du fameux procès de Martin Guerre (affaire retentissante d'usurpation d'identité) qui se déroula en 1560, en pays ariégeois. Calviniste ardent, il fut tué à Toulouse, en octobre 1572, lors de l'émeute qui suivit la Saint-Barthélemy parisienne.

24 - Jean de Coras : *Arrest memorable du parlement de Tolose...*
Paris, 1565. *Archives départementales du Tarn* - Bibl. C 562

25 - Jean de Coras : *Arrest memorable du parlement de Tolose...*
Paris, 1572. *Archives départementales du Tarn* - Bibl. C 569

François Hotman (1524-1590)

juriste protestant, il dénonce l'évolution du pouvoir royal vers la monarchie absolue. Dans son célèbre ouvrage, la Franco-



(notice 25)

► PARLEMENT

Institution clé de l'Ancienne France : il s'agit tout à la fois d'un tribunal d'appel et d'une instance donnant force de loi aux mesures édictées par le roi en les "enregistrant".

► PROTESTANTS

Terme désignant les Réformés à partir d'avril 1529, à la Diète (ou assemblée) de Spire, lorsque certains princes allemands "protestent" contre l'injonction de Charles Quint, exigeant qu'ils renoncent à soutenir les idées de Luther.

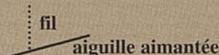
32 - Guillaume de Nautonier de Castel franc :

Mécométrie de l'eymant, Vénès, 1604

Archives départementales du Tarn - Bibl. CC 241

Théorie de Guillaume de Nautonier pour le calcul des longitudes

A) Principe de l'aiguille aimantée pendue par un fil sans torsion qui indique le centre de la terre



- le plan formé par l'aiguille et le fil indique un pôle magnétique différent du pôle géographique de l'axe de rotation terrestre : la différence est la déclinaison.- l'aiguille pendue (en son centre de gravité) n'est pas horizontale : la différence est l'inclinaison.

B) G. Le Nautonier avait observé que déclinaison et inclinaison varient selon les lieux. Les lieux de même déclinaison forment des lignes (dites isogones) qui vont du pôle nord magnétique au pôle sud magnétique.

L'étoile polaire indique le nord géographique, l'aiguille aimantée le nord magnétique : la déclinaison donne une idée de la longitude du lieu.

L'angle entre l'horizon et l'étoile polaire permet de déterminer la latitude (avec un sextant).

C) Cependant la déclinaison a une importante variation séculaire et les lignes isogones sont loin d'être des grands cercles sur la sphère terrestre. (Voir pages 279 et 287 de *Géophysique*, Encyclopédie de La Pléiade).

D) Première approche, la découverte de G. Le Nautonier a cependant permis l'amélioration de la navigation maritime au 17^e siècle.

Note sommaire
par Yvan AUSSENAC

Observatoire de Castel franc
à Montredon-Labessonnié



Gallia (1573), il rappelle les traditions gauloises et franques de monarchie élective. Montaigne (1533-1592) rencontra en Suisse ce penseur influent.

26 - François Hotman : *Dialecticae Institutionis libri IIII quatuor*. S.1., 1573
Archives départementales du Tarn - Bibl. C 2248

27 - *Les Vies de huit excellens et Renommez personnages Grecs et Romains...*
Lyon, Jean de Tournes, 1548.

Traduction des Vies parallèles de Plutarque par Georges de Selve, évêque de Lavaur (1526 à 1541), humaniste qui étudia le grec avec Pierre Danès, titulaire d'une chaire au Collège de France. Chargé par François 1^{er} de plusieurs missions diplomatiques, notamment à Venise, il figure sur le grand portrait de Hans Holbein dit "Les Ambassadeurs" (1533).

In-8°, 793 p., rel. parch. Archives départementales du Tarn - Bibl. C 776

28 - T. Livii patavini historici clarissimi... librorum Decades... Paris, Josse Bade Ascensius, 1533

Les Décades de Tite-Live, éditées par Josse Bade, surnommé "Ascensius". Encadrement de titre gravé, au décor architectural. En médaillon, dans les bordures latérales : François 1^{er} et Eléonore d'Autriche.

Dans la bordure inférieure : ex libris De Clari. Au centre : l'atelier de l'imprimeur. Archives départementales du Tarn - Bibl. CC 1

29 - Auger Gaillard : *Lou banquet e plesen discours d'Augie Gaillard roudie de Rabastens en Albige*. Lyon, François Audebert, 1514.

Quatrième édition. Un des trois exemplaires connus. *Musée de Rabastens*

30 - Pierre Gilles : *De Bosphoro Thracio*. Lugdunum Batavorum, [Leyde] Elzevir, [XVII^e s.] Archives départementales du Tarn - Bibl. C 780

31 - Aeliani de historia animalium libri XVII quos ex... graeco, Petrus Gilius vertit. [Lyon, Guillaume Rouillé], 1565

Traduction latine d'Elie, *De vita et natura animalium*, par Pierre Gilles, Albigeois, précepteur de Georges d'Armagnac, à qui ce livre est dédié.

Archives départementales du Tarn - Bibl. C 1267

Guillaume de Nautonier (1560-1620)

Pasteur, mathématicien et astronome, a installé une imprimerie dans son château de Lourmarié, près de Vénès, pour publier son livre à l'usage des navigateurs. Il fit construire à Castel franc une tour carrée qui subsiste encore aujourd'hui et qui est le premier observatoire édifié en France.



Croix huguenote. Bois doré. Collection particulière

► HUGUENOTS

terme péjoratif au XVI^e et au XVII^e siècle désignant les protestants. Il vient sans doute du terme allemand "Eidgenossen" c'est-à-dire confédérés (nom des Genevois, partisans de la Confédération contre le duc de Savoie, catholique). Il sous entendrait, donc, que les protestants sont des étrangers, inassimilables au royaume de France.



Croire autrement : une nouvelle Foi, une nouvelle Eglise

Vers 1560, environ 2 millions de sujets du roi de France (soit 10% de la population totale du royaume) ont rompu avec l'Église établie et participent aux assemblées cultuelles de l'une des quelques 1500 communautés (aux effectifs très variables) réparties de manière inégale sur le territoire.

Très concentrés géographiquement (un croissant huguenot va de La Rochelle à Genève en enserrant le sud du Massif Central) et sociologiquement (plutôt des gens de talent et des citadins), les réformés suscitent d'autant plus facilement fantasmés et phobies.

Petit sommaire de théologie comparée

Eglise catholique romaine

Réforme luthérienne

Réforme calviniste

- autorité du pape

- refus de l'autorité du pape

- chaque croyant est directement responsable devant Dieu

- Organisation hiérarchique de l'Eglise : distinction entre l'état ecclésiastique (le clergé) et l'état laïque (les fidèles)

- Organisation de l'Eglise : sacerdoce universel. Tous les hommes sont égaux devant Dieu. Suppression des ordres religieux, pas de vœux (célibat) : les pasteurs sont rétribués par la communauté des fidèles, régie selon des principes démocratiques

- Organisation de l'Eglise : communautés régies selon des principes démocratiques (avec des assemblées locales et des synodes). De simples ministères. Ministère de la Parole (pasteurs élus par leurs semblables) ; ministère doctrinal (experts qui précisent l'interprétation des Ecritures) ; ministère de la charité (diacres mis au service des pauvres) ; ministère de la correction (c'est à dire consistoire qui veille sur la vie des fidèles)

- monopole de l'exégèse (étude et commentaire) de la Bible réservé au clergé

- accessibilité générale de la Bible. L'Ecriture sainte est intelligible (et sa lecture vivement conseillée) à tous les croyants

- autorité première de l'Ecriture

- *doctrine eucharistique* : (touchant la signification du sacrement chrétien essentiel) au cours de la messe, il y a **Transsubstantiation** (transformation de la substance du pain et du vin en corps et sang du Christ)

- doctrine eucharistique : rejet de la transsubstantiation. Théorie de la **Consubstantiation** (au cours de la cène les substances du corps et du sang du Christ coexistent avec celles du pain et du vin, qui subsistent matériellement (apparence sensible) et spirituellement (essences))

- *doctrine eucharistique* : par la communion, durant la cène, le fidèle participe à la substance du corps et du sang du Christ, mais cette participation est purement spirituelle

- par ses actes charitables ou "oeuvres" l'homme peut participer à son salut (accès à la vie éternelle après la mort) : le clergé est l'intermédiaire obligatoire entre le croyant et Dieu avec la médiation (ou intercession) des saints et de la Vierge

- impuissance de l'homme essentiellement pécheur (fautif et défaillant). La Foi est le don de la grâce divine

- Dieu justifie par sa grâce : il prédestine au salut sans que l'homme puisse en avoir aucune certitude. Le fidèle doit faire confiance à Dieu et se soumettre à son Jugement

- 7 sacrements (ou rites fondamentaux) : baptême, confirmation, mariage, extrême-onction, eucharistie, pénitence (après la confession), ordination (pour les prêtres)

- 2 sacrements sont conservés : le baptême et la cène

- 2 sacrements sont conservés : le baptême la cène

La théologie de Calvin

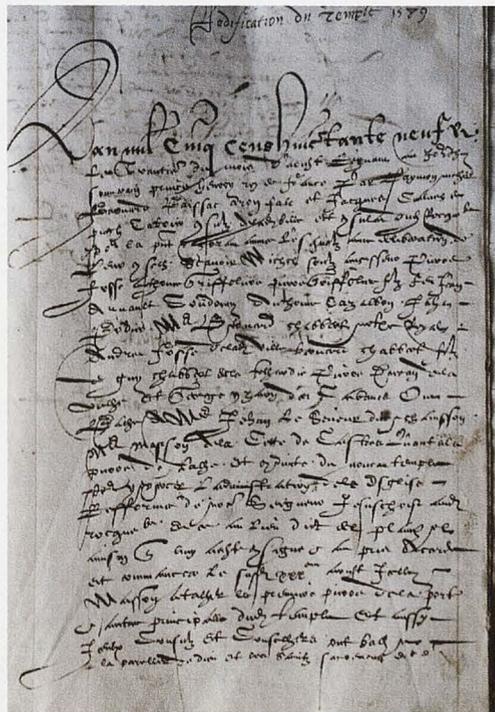
Si Dominique de Bouffard a deux livres de Luther et un d'Erasmus dans sa bibliothèque, le calvinisme caractérise le protestantisme de la région aujourd'hui tarnaise. Les procès-verbaux d'arrestation, les procès qui en donnent une image en négatif, indiquent bien ce qui choque les catholiques dans cette Réforme : la rupture avec des pratiques et des comportements quotidiens intégrés depuis des générations (la messe, le culte des saints et des reliques). La Confession de Foi et la Discipline ecclésiastique adoptées à Paris en 1559 confirment, à l'échelle du royaume, l'ancre calvinien du protestantisme français, marqué par une organisation fédérale très différente de celle, très pyramidale, de l'Eglise catholique. Elle repose sur un système de responsabilités collégiales, avec à la base le consistoire : véritable tribunal des mœurs des Réformés. Le jeu étant la dernière des perversions : trois ministres de Castres, le 2 février 1562, font brûler les jeux de cartes.

33 - *Confession de foi des Eglises réformées du royaume de France.*
Charenton, Cellier, 1668. *Collection particulière*

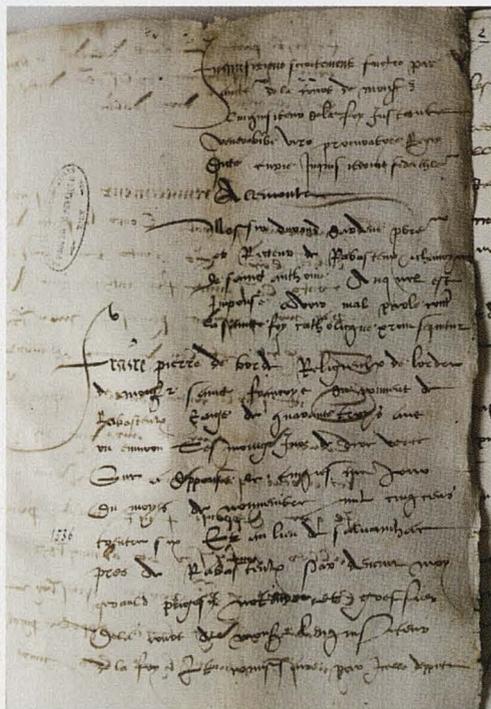
34 - Edification du temple de Roquecourbe - 1589

L'an 1589, le 30^e du mois d'août, régnant aujourd'hui souverain prince Henri roi de France, par Raymond Michel, Bernard Raissac, Aron Falc et Jacques Calmels de Puech Cabrier consuls de ladite ville et consulat dudit Roquecourbe pour la présente et courante année lesquels, avec délibération de leur conseil, savoir Michel Soulz assesseur, Pierre Fossé, Antoine Griffolière, Pierre Griffolière fils [de] feu Jean, Arnaud Coudoum, Antoine Cazalbon, Jean Bodier, Me Bernard Chabbert, notaire royal, André Fossé de ladite ville, Bernard Chabbert fils de Guy Chabbert de la Telhardié, Pierre Duran de la Valhe et Georges Yzarn des Cabanes ont baillé à Me Jean de Sueur, dit Chausson maître maçon de la cité de Castres quant à la pierre de taille et conduite du nouveau temple pour y exercer l'administration, la Parole de Dieu et les saints sacrements de l'Eglise Réformée de Notre Seigneur Jésus Christ audit Roquecourbe et ce au lieu-dit del Planhel ainsi que lui a été assigné et au pris accordé, et commencera le susdit 30^e août icelui maçon à tailler la première pierre de la porte et entrée principale dudit temple et aussi iceux consuls et conseillers ont baillé la façon de la fusterie et jusqu'à la clé et pose latrine savoir à maîtres Guillaume et Thomas Vaureses charpentiers dudit Castres et tout ainsi que plus à plein appert par actes publics retenus par Me Bernard Chabbert notaire royal dudit Roquecourbe les ans et jour et pour ce que tout ce dessus contienne vérité ceux qui savons écrire nous sommes ici soussignés ensemble maître Durand Galinier de ladite ville notre greffier.

Registre, 220 fol. rel. basane. *Archives départementales du Tarn* - 157 EdT AA 1



Edification du temple de Roquecourbe - 1589 (notice 34)



Enquête sur la foi catholique du recteur Dardenne, dénoncé comme luthérien par les Cordeliers de Rabastens. 1536. (notice 36)

Les persécutions

La chasse aux adeptes des idées religieuses nouvelles, les "mal sentans de la foy", prend de l'ampleur à partir de juillet 1543 : François I^{er} fait alors de l'obligation religieuse catholique une partie du droit public français. Les Réformés sont poursuivis à la fois comme hérétiques et comme fauteurs de troubles, la justice laïque du roi prenant le pas sur la justice de l'Eglise. Cela se traduit par maintes tracasseries. On traque, notamment, le "trafic" des livres interdits, bibles et ouvrages de propagande protestants, à coup de perquisitions, comme celle à laquelle participe Pierre Sercamanen, serrurier d'Albi. Ce trafic illicite suit tout naturellement les voies commerciales fréquentées par les marchands albigeois, tel Jean Jocry, arrêté à Mende, porteur d'opuscules de contrebande, alors qu'il revenait de Genève. Les arrestations et les procès se multiplient. Dominique Crozes de Réalmont et Jean Lavaspre d'Albi l'illustrent.

36 - Enquête sur la foi catholique du recteur Dardenne, dénoncé comme luthérien par les Cordeliers de Rabastens. 1536.

Archives départementales du Tarn - H 275

Publ. par Ch. Portal dans *Revue du Tarn*, 1904, p. 193-207

37 - Procès-verbal d'arrestation de Jean Lavaspre, teinturier d'Albi.

Albi - 13 mai 1564

Archives départementales du Tarn - Albi - GG 79

38 - Mémoires de Pierre Sercamanen, maître serrurier d'Albi, qui a ouvert les maisons et les coffres des "séditieux et rebelles" pour faire l'inventaire de leurs biens. 1568.

Archives départementales du Tarn - Albi GG 79

39 - Coffre fer forgé. XVI^e siècle. Musée Paul Dupuy - Toulouse

40 - Fers de prisonniers. XVI^e siècle. Musée Paul Dupuy - Toulouse

41 - Serrure et clé. XVI^e siècle. Musée Paul Dupuy - Toulouse

45 - Noms des 80 chefs de famille protestants recensés à Albi en 1568

S'ensuyt le roolle des facultés ou valeur d'icelles des dessoubz nommés que remettons devers vous Monsieur Me Bernard de la Coste docteur en droictz lieutenant principal en la judicature d'Albigeois au siège de Cordes commissere deputé par auctorité de Monseigneur de Joyeuse lieutenant general de Sa Majesté au pays de Languedoc ...

Premierement **Me Anthoine de Labro** licencié en droictz a en biens de valeur a commune estimation cinq cens livres.

Me Pierre Pautard licencié en droictz a de bien en valeur a comme estimation cinq cens livres.

Jacques Crozat a de bien a comme estimation cinq cens livres.

Pierre Yzarn fils de Hugues marchand cinq cens livres en biens.

Anthoine Perrin marchand six cens livres en biens.

Jehan Cazassus a en biens six cens livres.

Anthoine Leonard marchand en biens cens livres

Audoy dict Lhomenon costurier cinquante livres.

Josep Rossinhol filz de feu Pierre deux cens livres.

Pierre Faure marchand a de bien cent livres.

Jehan Geoffredi marchand cinq cens livres en biens.

François et Jacques Burlatz freres n'ons aulcungz biens.

Guillaume Sales vieulx en biens cinquante livres.

Jehan Gayrelh mercier a en biens deux cens livres.

Me Arnould del Torn barbier et sa femme ont en biens cent livres.

Me Martial Molinier a en biens cent livres.

Hugues Dory costurier avec sa femme n'ont aulcungz biens.

Guillaume Ricard costurier a son bien a Lagrave.

Loys Descarlan dict Monsieur Dortiguet a en biens trois mil livres.

Jehan Descarlan dict del Castelar et sa femme Fines Dupuy ont en biens dix mil livres.

Henry Aussaguel et sa femme ont en biens cinq mil livres.

Bernard d'Aussaguel et sa femme ont en bien cinq mil livres.

Simon Dupuy sieur du Chateavieux a en biens dix mil livres.

Pierre Girieu marchand a en biens cinq cens livres.

Jehan Bodon dict Plomet, sa femme, Pierre et Jehan Bodos ont en biens cent livres.

Adrien Boyer marchand a en bien cent livres.

Estienne Heralh cordonnier et sa femme n'ont biens.

George Belloc n'a aulcungz biens.

Jehan Donadieu n'a aulcungz biens.

Ung nommé le Moreau gendre de Thonet lo fustier n'a aulcungz biens.

Philibert Bayssac, sa femme, deux enfans n'ont biens.

Jehan Florac a de bien pour cent livres.

Anthoine Teulie fustie n'a biens.

Pierre Avilhae sergent a de biens pour quarante livres.

Sicard de Roffiac n'a biens.

Jacques Faure marchand de deux mil livres en biens.

Loys Descarlan del Puech et sa femme ont en biens cinq mil livres.

Godoffroy Brunel chaussatier a en biens quatre cens livres.

Maistre Jehan Sainct Mary a de biens pour vingt livres.

Jehan Vaurelhe chaussatier n'a nulz biens.

Dominique Palhuries marchand a en biens mil livres.

Loys Fabri marchand a en biens cent livres.

Jehan Medalhe marchand a en biens trois cens livres.

Jehan Tharamont marchand a en biens deux mil livres.

François Tharamont marchand a en bien mil livres.

Cecille Solatge avec sa filhe a de bien pour cinq cens livres.

Deode Latrelhe a de bien pour cinquante livres.

Bernard Clemens n'a aulcungz bien.

Loys Valati n'a aulcungz biens.

Brenguier Sarrazi n'a aulcungz biens.

Philippe Raoul avec sa femme Denise Marine a de biens pour cinquante livres.

Guillaume Lamarche n'a aulcungz biens.

Estienne Ricard a de biens pour cinquante livres.

Jehan de la Rivière marchand a mil livres de biens.

Jehan Revellat marchand du Bout du Pont a de biens pour cinq cens livres.

Jacques Demons apothicaire a de biens pour cinq cens livres.

Pierre Crozet marchand n'a aulcungz biens.

Guillaume Capdelane a en biens mil livres.

Gerauld Capdelane a en biens deux cens livres.

Claude Teyssedre vefve de feu Monsieur Martini a en biens cinq cens livres.

Me Claude de Nupces docteur lieutenant a Tholose a dans le consulat d'Alby en bien cinq mil livres.

Claude de Nupces filz et heretier de François dix mil livres en biens.

Me Pierre de Marmiesse docteur a de biens pour cinq cens livres.

Me Anthoine Delafont a de biens pour cinquante livres.

Pierre Delafont jadiz chanoyne a en biens vingt cinq livres.

Pierre Crozat marchand a en biens mil cinq cens livres.

François de Bages est filz de familhe.

Anthoine Laurayre a en biens vingt livres.

Me François Johannis licencié en droictz a en biens cinq cens livres.

Me Mathieu Sainct-Mary a en biens deux cens livres.

Me Jacques Sironis a en biens cent livres.

Me Guyon de Gaches et Hercules de Gaches freres ont de biens deux cens livres.

Ramond Salvandi n'a aulcungz biens.

Laurens Cobrat a en biens cent livres.

Antoine Palasi a en biens vingt cinq livres.

Pierre Sesquiere a en biens vingt cinq livres.

Bonaventure Albert bonnetier n'a aulcungz biens.

Ramond Garrigues a en biens dix livres.

Guillaume Martin masson n'a aulcungz biens.

Gabriel Despratz est fils de familhe.

Le precedent roolle de valeur des facultés des y nommés rendons devers vous susdit commissere declarant iceulx y nommés estre de la prethendue nouvelle religion et icelles facultés d'ung chacun comme y est spécifié et designé par ung commun bruit et fame publique car autrement n'en sommes acertenes et saulf touteffoys de plus ou de moingz comme plus certainement se pourroit trouver.

Faict Alby le dixieme jour de novembre l'an mil VC LXVIII, Estienne consul, Rochereau consul, J. Melhuret consul, J. de Bonnalh consul, J. Dans consul, Loys Ayralh consul, Amyel deputed, J. Amielly deputed, J. Dumas deputed, M. Chabbert.

Coppie tirée de l'original par Monsieur Melhuret greffier du dioceze. Gorsse notere.

Archives départementales du Tarn - GG 79 - Albi. Texte reproduit en sérigraphie.



Massacre de la Saint-Barthélémy

Les dividendes de la haine ou 36 ans de guerres civiles

Durant près de 40 ans, la France du sud fut prise dans un tourbillon de violences. Certes, entre chacune des huit guerres dites de Religion, un édit de pacification met un terme aux hostilités officielles. Mais à l'exception de celui d'Amboise (1563) et de celui de Fleix (1581) qui sont suivis par deux ou trois années de relatif répit - les autres édits ne sont que des chiffons de papier constamment bafoués par l'un ou l'autre des partis en présence. Les événements militaires des guerres de Religion nous sont très bien connus grâce aux récits de contemporains, catholiques ou protestants. Les auteurs les plus prolifiques sont deux réformés de Castres : Gaches et Faurin, ainsi que Blouin pour Gaillac. On leur doit la chronique des affrontements.



Noble armé d'un coutelas-sabre (notice 47)



Noble Gaspard de Capriol. (notice 48)

A couteaux tirés

Les affrontements se nourrissent de l'opposition entre les bastions protestants et les blocs catholiques de Toulouse et d'Albi. A partir de 1572-73, le Castrais devient un solide bastion "huguenot" : le clergé catholique quitte la ville de Castres qui, vingt ans durant, reste hors de l'emprise royale. D'autant plus qu'elle est assurée du soutien des "religionnaires" également maîtres des villes voisines de Lautrec et Graulhet. Les combats entre les troupes réformées et les armées royales ou ultra-catholiques (de la Ligue) se limitent le plus souvent à des escarmouches et des embuscades. Les tentatives les plus importantes de percée ont lieu le long d'une ligne Lautrec-Vielmur-Puylaurens-Revel, mais aucun des deux adversaires n'arrive à s'imposer au-delà de cette zone frontrière.

46 - Roi armé d'un coutelas-sabre

Archives départementales du Tarn - 233 EDt CC 1 - Compoix de Virac, fol. 1 - 1601

47 - Dessin à la plume ornant l'initiale N dans l'article de noble Bernard Delafount seigneur de Féneyrols. Le personnage de droite porte un casque dont la visière est relevée et tient de la main gauche un coutelas-sabre.

Archives départementales du Tarn - E 1160 - Compoix de Brousse, fol. 484 - 1598

48 - Noble Gaspard de Capriol. Un noble à cheval coiffé d'un chapeau à panache portant un étendard. Au pied de la lettre N : un heaume orné d'un panache. Le cheval est hamaché. On remarque les longues étrivières et les jambes tendues du cavalier.

Archives départementales du Tarn - E 1160 - Compoix de Brousse - 1598



49 - Illustration de l'article Miquiel Marty et autre Miquiel Marty son neveu, représentant peut-être un épisode de la vie familiale. Deux hommes à pied : l'un, revêtu d'une armure, porte un étendard de la main droite et tient fermement au collet, de la main gauche, l'autre personnage qui est en retrait, décoiffé, son chapeau à terre, brandissant une épée dégainée.

Archives départementales du Tarn - 183 EDt CC 1 - Compoix de St Julien-du-Puy - 1598

Deux hommes en armes
(notice 49)

50 - Homme portant une arquebuse sur l'épaule et tenant une épée dans son fourreau de la main droite.

Archives départementales du Tarn - 241 EDt CC 1 - Compoix de Brens, fol. 86 - XVI^e s. avant 1595

51 - Homme tirant à l'arquebuse.

Archives départementales du Tarn - E 1160, fol. 306 v^o

Homme tirant à l'arquebuse.
(notice 51)



Spadassins et égorgeurs au nom de la Foi

Le pays est sous les armes et en proie à la violence. En 1572, la Saint-Barthélemy eut des répercussions inégales. On jeta une douzaine de protestants dans le Tarn à Albi ; on en égorga près de 80 à Gaillac ; en revanche, à Castres, le gouverneur alors catholique, Nadal de Lacrouzette, sauva la vie aux protestants. En 1575, la place de Terssac, dont les protestants s'étaient rendus maîtres le 17 janvier 1574, est reprise, brûlée et rasée par Joyeuse. On conserve la liste des 110 blessés, transférés à Albi. En 1586, à l'approche d'une puissante armée de la Ligue conduite par le duc de Joyeuse, un jeune général est décrété (depuis l'aube jusqu'au crépuscule) par toutes les Eglises réformées de la province "pour apaiser l'ire de Dieu".

52 - Pulvérin pour la poudre des arquebusiers. Cuir côtelé. XVI^e siècle.

Musée Paul Dupuy, Toulouse

53 - Hallebarde à ergot et francisque. Fer découpé et reperlé. Italie, XVI^e siècle.

Musée Paul Dupuy, Toulouse

54 - Armet ou heaume. Acier gravé et damasquiné. XVI^e siècle.

Musée Paul Dupuy, Toulouse

55 - Arbalète de chasse à pied de biche. Bois. Fer. Incrustations d'os gravé. Allemagne, XVI^e siècle.

Musée Paul Dupuy, Toulouse

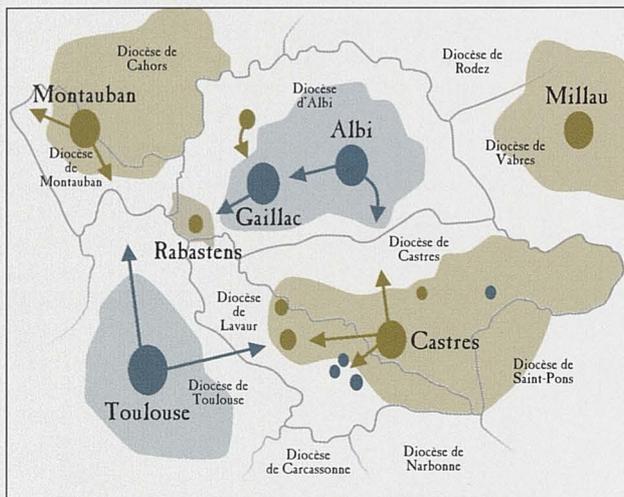
► LIGUE

Faction groupant les ultra-catholiques derrière la famille de Guise et surtout derrière la personnalité charismatique d'Henri de Guise, dit "le Balafre" (1550-1588 : il meurt assassiné à Blois sur l'ordre de Henri III).

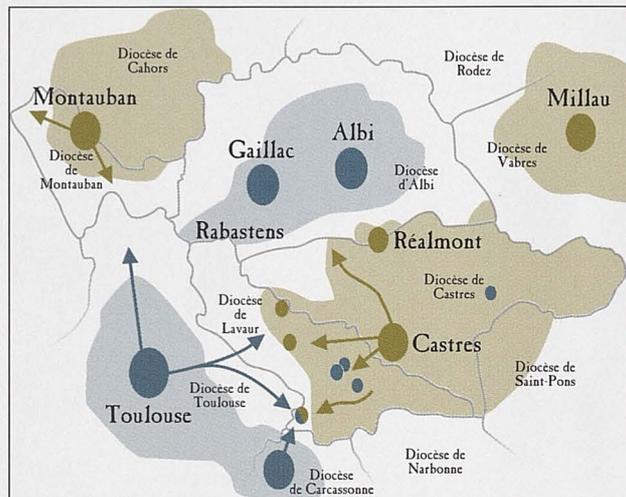
Les ligueurs sont hostiles à une certaine centralisation monarchique et à l'éventualité de l'accession d'un protestant (Henri de Navarre) au trône de France.

Ils reçoivent des fonds et des troupes de l'Espagne, championne, en Europe, de la cause du catholicisme.

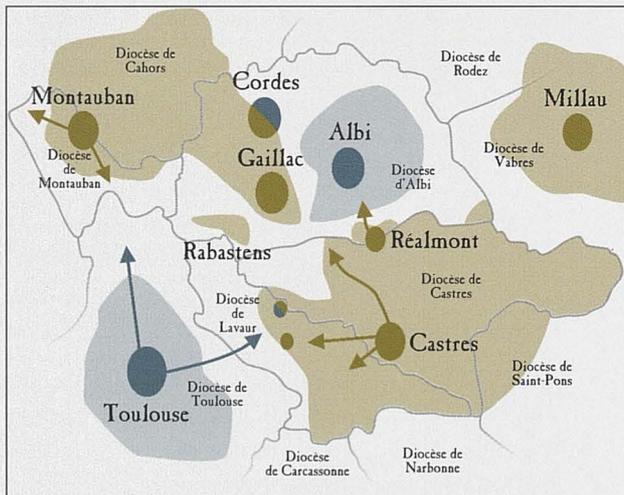
Les guerres de religion dans le Haut-Languedoc



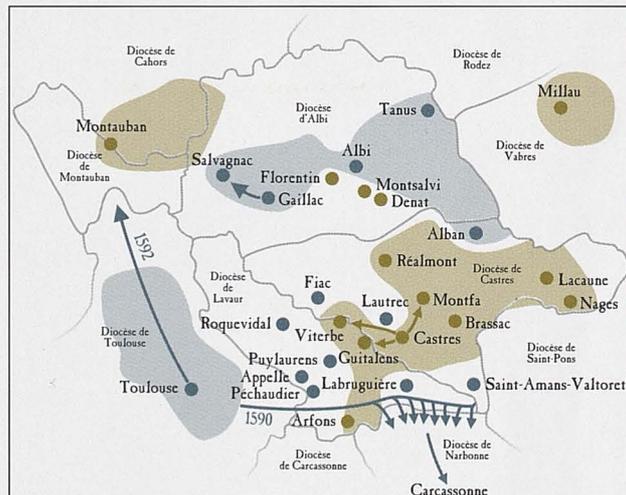
La première guerre de religion (1562 - 1563)



La seconde guerre de religion (1567 - 1568)



La troisième guerre de religion (1568 - 1570)



La huitième guerre de religion (1585 - 1598)

- Forces protestantes
- Mouvements protestants avec prises de villes
- Forces catholiques
- Mouvements catholiques avec prises de villes

0 5 10 20 km

Extrait de : David Soulié, *les Répercussions de la Saint-Barthélemy parisienne en Haut-Languedoc. Mémoire de maîtrise, Toulouse 1996*

57 - 1568, 8 décembre

Un artilleur à Donnazac

Marché conclu par les consuls de Cordes avec Guillaume Espinassolle, "artilleur" de Donnazac, pour la fabrication de deux pièces d'artillerie et de douze mousquets.

Archives départementales du Tarn - Cordes EE 8

58 - Journée de la Saint-Barthélemy

"En l'an 1572 le jour St Barthélemy le roi fit massacrer Gaspard de Coligny amiral de France chef des rebelles à Sa Majesté dans Paris avec plusieurs autres qui furent jetés dans la rivière de Seine. A même instant il dépêcha des courriers par toutes les villes avec commandement qu'on fit de même de tous ceux qui se diraient de la Religion, ce qui fut exécuté en plusieurs villes de France, et dans Toulouse furent pendus trois conseillers à l'ormeau du palais, desquels trois l'un était appelé Coras fils, de Réalmont, duquel nous avons parlé, l'autre s'appelait Latgier, natif de Castres, du troisième je ne sais le nom, qui fut pendu, et beaucoup d'autres de toute qualité massacrés et tués. En même temps à Albi plusieurs en furent emprisonnés et quelques jours après une douzaine ou environ furent poignardés et jetés dans la rivière du pont du Tarn par Nadal Austry et autres habitants d'Albi"

"Discours des troubles et guerres civiles advenues au diocèse d'Albi et autres lieux du Languedoc à cause des hérésies des temps". Manuscrit, anonyme, 1561.

Archives départementales du Tarn - Bibl. C 1417. Texte reproduit en sérigraphie.

59 - Les tribulations d'une famille de Cordes après la Saint-Barthélemy

1597-1604. Bernard Durand, fils de Jean et de Louise de Clary, avocat au parlement, fait un procès devant le présidial de Toulouse aux consuls de Cordes qui lui réclament des arriérés de tailles pour une maison dans la ville incendiée pendant les troubles.

L'exposé des faits permet de suivre les tribulations d'une famille protestante cordaise de l'été de la Saint-Barthélemy à la fin des guerres de la Ligue. Les soldats ont pillé sa maison et les consuls en ont utilisé les matériaux pour les fortifications de la ville :

"le tout en haine de ce que le dit Me Bernard Durant estoit alors, comme il est encor, de la religion prétendue réformée et qu'à cause de ces dits troubles survenus comme est notoire au mois d'août 1572... il avoit esté contrainct s'absenter de ladite ville, quitter sadite maison et biens et se retirer à Montauban, Castres, St Antonin et autres villes tenans le party de ladite religion où il auroit demeuré continuellement et faite sa résidence pendant le temps de tout aultant de troubles qui ont esté successivement esmeuz et renouvez en ce royaume..."

Archives départementales du Tarn - Cordes FF 75

60 - Rôle des soldats blessés à l'assaut de Terssac

25 mai 1575 - *Archives départementales du Tarn - C 843*

Le 17 janvier 1574 les protestants prennent Terssac.

En mars 1575 le lieu leur appartient toujours.

En mai 1575 l'armée de Joyeuse occupe l'Albigeois et reprend la place : il y a 110 blessés, transférés à Albi pour y être soignés. Presque tous ont été blessés "d'une arquebusade".

56 - 1562

Le camp de Castres

La ville de Cordes fournit des vivres pour le camp de Castres à l'armée royale qui tente de reprendre Castres aux protestants, mais n'envoie que dix soldats.

So que resta sus lo cap de la vila per los vieures del camp del rey nostre senher a Castres contre les seditieux et rebelles et aven pagat la mitat en contribution delz vieures

Reste à payer par la ville pour les vivres fournis au camp du roi contre les séditions et rebelles (1562)

de fromen : 102 cestiers

102 setiers de blé

de vy : 24 pipes

24 pipes de vin

de motos : 68 1/4

68 moutons 1/4

de buous : 6 buous 3/4

6 boeufs 3/4

de sivada : 121 cestiers...

121 setiers d'avoine

argent, compres fraiz ordenaris :

en argent :

128 livres 10 sous 6 deniers

128 livres, 10 sous 6 deniers

souldatz : 10 souldatz

10 soldats

Archives départementales du Tarn - Cordes EE 8

► L'ARQUEBUSE

Arme à feu déjà perfectionnée à la fin du XV^e siècle, est l'ancêtre du fusil moderne.

Son canon est d'environ un mètre de longueur. Montuc, qui préférait le combat corps à corps, la qualifie d'artifice du diable.

Le fanatisme banal ou Albi au temps de la Ligue (1588-1598)

Albi reste fidèle au catholicisme et devient même l'un des centres les plus actifs de la Ligue, regroupant les catholiques les plus intransigeants décidés à s'opposer à la montée sur le trône d'Henri de Navarre. Huit ans durant, les ligueurs contrôlent la cité. Une forte garnison occupe le Palais épiscopal et l'église Sainte-Cécile qu'on a fortifiés. La passion est telle que la ville refuse l'entrée à l'évêque Alphonse I d'Elbène (+1608) jugé trop modéré. Nommé par Henri III en août 1588, il avait révoqué ses vicaires généraux, sympathisants de la Ligue ! Il lui faut attendre 10 ans, pour prendre effectivement possession de son siège épiscopal, le 25 octobre 1598, au milieu de grandes réjouissances marquant le retour de la paix. D'ailleurs, en 1592, à Castres, le consistoire avait ordonné des prières publiques de remerciements pour la disparition du duc de Joyeuse, chef des Ligueurs.

Ille depuis l'année 1590. Auroit elle recou-
uerter, aiant lesdicts seurs consuls inco-
ntinent fait proceder aux demoliions
des fortresses, pendant les guerres
ciuiles passées, faictes en icelle, con-
tre la ville, & pour tenir assubiectis
les habitans d'icelle Et recouuertes
aussy les pieces de canon & de bat-
terie, avec leurs munitions, tant de la
ville, que du Dyocèse, qu'auoynt esté
mises & enfermées dans ladicte cita-
delle Pour maintenir ladicte subiection.
Bientost apres laquelle redu-
ction, le Seigneur Illustrissime & Reue-
rendissime Messire Alphonse d'Elbene
euesque & Seigneur temporel dudit
Alby, pourueu dudict euesche, depuis
l'année 1588, qui toutesfois iulques
a lors n'auoit peu iouyr de son eglise
& maison, ny de l'authorite ecclesiasti-
que & temporelle, que luy appartenoit
en ladicte ville, auroit faict son entree

61 - Minute de la lettre adressée par le viguier, les consuls d'Albi et le syndic du diocèse au Roi et à la Reine mère : ils protestent de leur fidélité au roi. Le pays a été desservi et calomnié : s'il n'a pas envoyé de députés, c'est uniquement à cause du danger des chemins. 26 janvier 1577.

Archives départementales du Tarn - Albi EE 48

62 - Lettre du roi Henri III aux consuls d'Albi approuvant la nomination du comte d'Aubijoux au gouvernement militaire de la ville. Blois, le 17 février 1577.

Archives départementales du Tarn - Albi AA 26

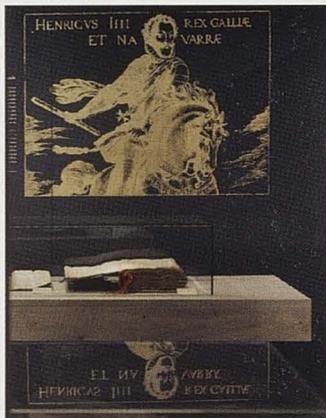
Entrée de Monseigneur d'Elbène
dans Albi, 25 octobre 1598.
Archives départementales du Tarn
Albi AA6





Henri IV et l'Edit de Nantes

Pour Henri IV, homme du XVI^e siècle, né l'année de la mort de Rabelais et contemporain de Montaigne, la religion était, à la fois, impérative (c'était une foi viscérale dans le Dieu des chrétiens) et relative (l'appartenance à une Eglise définie lui importait peu). En effet, depuis sa naissance, les vicissitudes de la politique l'avaient obligé à changer de religion 6 fois (la dernière abjuration, qui le rejette en 1593 vers le catholicisme, est, pourtant, par-delà tous les calculs -Paris vaut bien une messe !- une décision personnelle délibérée et longuement mûrie). Mais, somme toute, l'Edit de Nantes est une décision conjoncturelle, comme toutes celles de l'homme de pouvoir pragmatique qu'est Henri IV.



► LOI SALIQUE

Usage excluant les femmes de la succession au trône de France. Son application permet, à la mort d'Henri III, en 1589, d'écarter une princesse espagnole de ses prétentions à la couronne.

Petite fille d'Henri II, catholique, sa cause était soutenue par la Ligue.

Un roi à la conquête de son royaume

En 1584, Henri de Navarre est devenu l'héritier présomptif du trône, selon la logique de la loi salique qui prévaut dans le royaume de France. Mais cette éventualité est loin de faire l'unanimité et elle relance même la dynamique des guerres de Religion. En 1585, il passe à Castres et à Saint-Paul-Cap-de-Joux, essayant de réconcilier les chefs des deux bords. Il bénéficie de l'appui des consistoires. Celui de Castres ordonne, le 20 septembre 1585, des prières "extraordinaires" qui continueront "tous les vendredis, sur les quatre heures du soir pendant les troubles". Le pays tarnais fut l'une de ses étapes dans sa marche vers le trône et la pacification du royaume après les guerres de Religion, consacrée par l'Edit de Nantes.

63 - 14 mars 1585 : passage du gué de Saïx

Le roi de Navarre se rend de Montauban à Castres, à la rencontre du duc de Montmorency. A l'entrée de Castres il traverse l'Agoût au gué de Saïx.

"Le roy partit le 13^e mars de Montauban et arriva à Puylaurens où les consuls furent surpris et ne lui purent faire que fort petite entrée. Le lendemain 14^e, il passa le gué à Saïx, entre deux autres, où il courut danger, nonobstant qu'on l'eût fait accomoder ; il eut le vent et la pluie, un horrible orage de neige et de frimats qui toujours redoublaient en approchant de la ville ; et des tonnerres grondèrent si fort que les canons ne purent presque pas estre ouys".

Mémoires de Jacques Gaches. (Texte reproduit en sérigraphie)

Le gué de Saïx était situé au pied de la Chartreuse Notre-Dame de Beauvoir, détruite en 1567 lors de la prise de Castres par Guilhot de Ferrières, reconstruite à partir de 1674, de nouveau détruite en 1799 après avoir servi de prison pour les prêtres réfractaires.

Chartreuse de Saïx

"Plan terrier de la ci-devant Chartreuse levé par Rousseau adjoint à la Bibliothèque nationale en germinal l'an 3 de l'ère républicaine", où est représentée la rivière d'Agoût à l'endroit où Henri IV la franchit à gué.

Archives départementales du Tarn

64 - Entrée de Henri de Navarre à Castres le 14 mars 1585.

Gravure de Thompson d'après Wattier, XIX^e siècle.

Hors-texte de l'ouvrage de R. Roger,

Archives Historiques de l'Albigeois et du Pays castrais. Albi, s.d.
Archives départementales du Tarn - 15 Fi

65 - L'assemblée des princes

"L'an 1585 au mois de mars fut tenu dans Castres une grande assemblée par ceux de la Religion prétendue où se trouvèrent M. le prince de Condé, M. de Châtillon et autres seigneurs du parti où ils firent et conclurent l'union avec M. le duc de Montmorency d'où sont sortis de grands dommages".

Discours des troubles...

Archives départementales du Tarn - Bibl. C 1417

L'Edit de Nantes

On salue bien abusivement l'esprit de tolérance de ce texte : il est assez relatif pour les Réformés. Certes, aux termes de l'Edit, les protestants disposent de la liberté de conscience ; dès lors, ils sont reconnus comme Français à part entière. On leur accorde également la liberté de culte, mais celle-ci est limitée à des villes et des lieux bien précis. Surtout, à côté de ces libertés plutôt rudimentaires, on les gratifie, par l'octroi des "places de sûreté", de privilèges exorbitants. Si, à court terme, le parti protestant est suffisamment redoutable pour que Henri IV, toujours contesté et mal assis sur le trône, lui donne de tels avantages, à long terme, les réformés se trouvent, ainsi, tout désignés à la vindicte des successeurs du bon roi et, surtout, privés de toute perspective d'expansion à cause des mesures restrictives de l'édit.

► PLACES DE SURETE

En cas de troubles religieux, les protestants doivent trouver la sécurité et les moyens de se défendre. Ainsi, aux termes de l'édit de Nantes, ils disposent, en toute propriété, d'une centaine de places "de sûreté" (des cités entières, ou de minuscules bourgades, ou encore des châteaux-forts) dans lesquelles un gouverneur de la religion et une garnison sont payés par les finances royales.

66 - Registre du parlement de Toulouse commencé en janvier 1600 où l'Edit de Nantes est enregistré, au mois d'octobre 1622.
Registre parchemin
Archives départementales de la Haute-Garonne - B 1914

Le parlement de Toulouse n'a effectivement enregistré l'édit de Nantes qu'en 1622. On peut lire, à la première page du registre de l'année 1622, cette mention explicite du greffier Etienne Malenfant :

"C'est l'edict obmis a estre enregistré au volume dans lequel sont registrées les lettres patentes du roi de l'an 1600 suivant l'arrest judicielement rendu le 19e janvier 1600. A esté par mon ordre enregistré au commencement de ce registre, suppléant le défaut d'avoir esté enregistré en son lieu".

67 - Extraits de l'Edit de Nantes

Archives nationales - AE/II 763

Articles de l'édit de Nantes concernant Castres et Fiac

XXXI

Outre la chambre ci-devant établie à Castres pour le ressort de notre cour de parlement de Toulouse, laquelle sera continuée en l'état qu'elle est, nous avons pour les mêmes considérations ordonné et ordonnons qu'en chacune de nos cours de parlement de Grenoble et Bordeaux sera pareillement établie une chambre composée de deux président, l'un catholique et l'autre de la religion prétendue réformée et de douze conseillers dont six seront catholiques et les autres six de ladite religion, lesquels présidents et conseillers catholiques seront par nous pris et choisis des corps de nos cours. Et quant à ceux de ladite religion sera fait création nouvelle d'un président et six conseillers pour le parlement de Bordeaux et d'un président et trois conseillers pour celui de Grenoble, lesquels avec les trois conseillers de ladite religion qui sont à présent au parlement seront employés en la chambre de Dauphiné, et seront créés les offices de nouvelle création aux mêmes gages, honneurs, autorités et prééminences que les autres de ces cours, et sera la séance de la chambre de Bordeaux, à Bordeaux ou à Nérac, et celle de Dauphiné, à Grenoble.

XI

Voulons et ordonnons qu'en la chambre de Bordeaux il y ait deux commis du greffier du parlement, l'un au civil, et l'autre au criminel, qui exerceront leurs charges par nos commissions et seront commis aux greffes civil et criminel et pourtant ne pourront être destitués ni révoqués par les greffiers du parlement ; toutefois seront tenus rendre l'émolument de ces greffes à ces greffiers, lesquels commis seront salariés par les greffiers selon qu'il sera avisé et arbitré par ladite chambre. Plus, y sera ordonné des huissiers catholiques qui seront pris en la cour ou d'ailleurs, selon notre bon plaisir outre lesquels en sera de nouveau érigé deux de ladite religion et pourvus gratuitement et seront tous les huissiers réglés par la chambre, tant en l'exercice et département de leurs charges que pour les émoluments qu'ils devront prendre. Sera aussi expédiée commission ci-devant d'un payeur des gages et receveur des amendes de la chambre pour en être pourvu tel qu'il nous plaira, si la chambre est établie ailleurs qu'en ladite ville et la commission ci-devant accordée au payeur des gages de la chambre de Castres sortira son plein et entier effet et sera jointe à la charge la commission de la recette des amendes de la chambre.

XLV

Les chambres de Grenoble et Bordeaux, comme aussi celle de Castres, garderont les formes et style des parlements au ressort desquels elles seront établies et jugeront en nombre égal d'une et d'autre religion, si les parties ne consentent au contraire.

Articles particuliers

XXIII

Ne pourra aussi être remis dans les villes d'Alept, Fiac, Auriac et Montesquieu, à la charge toutefois, que si aux villes certains de ladite religion faisaient instance d'avoir un lieu pour l'exercice de celle-ci, leur sera baillé par les commissaires que Sa Majesté députera pour l'exécution de son édit ou par les officiers des lieux assignés pour chacune de ces villes lieu commode et de sûr accès qui ne sera éloigné de ces villes de plus d'une lieue.

Edition du texte par Janine Garrisson, *L'édit de Nantes*, Biarritz, éd. Atlantica, 1997

A la recherche de l'équité : la chambre mi-partie de Castres

Dès 1576, pour éviter la discrimination confessionnelle pour les justiciables réformés, des tribunaux où siègent côte à côte, des magistrats catholiques et des magistrats protestants sont institués. La "chambre" établie dans le ressort du parlement de Toulouse, initialement fixée à Montpellier, n'est effectivement installée qu'en juin 1579 à Lisle-sur-Tarn. Elle doit suspendre ses travaux entre août 1580 et avril 1583, en raison des troubles. Ensuite, la chambre de Languedoc est rétablie à Castres, en avril 1595 (celle de Paris l'est en janvier 1596). L'édit de Nantes le reconferme (il en met en place 4 autres à Paris, Nérac, Grenoble et Rouen). C'est l'occasion pour la "petite Genève" qu'est devenue Castres durant les guerres de Religion, de voir, comme le stipule aussi l'édit, le retour du clergé catholique. Une nouvelle population d'hommes de loi, avide de respectabilité, contribue à la prospérité de la ville qui se dote de belles demeures comme l'hôtel de Rozel (aujourd'hui de Vivies). Transférée de Castres à Castelnaudary en 1669, la chambre mi-partie du Languedoc compte parmi les dernières à être supprimées en 1679. C'est l'amorce de la dégradation définitive de la condition des réformés sous Louis XIV.

68 - Premier registre d'audiences de la Chambre de l'édit, séant à Lisle-d'Albigeois. 4 août 1579 - 21 janvier 1580.

Archives départementales de la Haute-Garonne - 3 B 515

69 - Plan de Castres

Fac-similé du plan Picard (1674) dessiné sur pierre par Pagès, 1880.

Archives départementales du Tarn - 1 Fi M Castres 16

70 - Lettre du roi Henri IV aux consuls d'Albi qui félicite les habitants pour leur fidélité à son service.

Signature du roi. Saint-Germain-en-Laye, 28 juillet 1602.

Archives départementales du Tarn - AA 26

De par le roy,

Chers et bien amés,

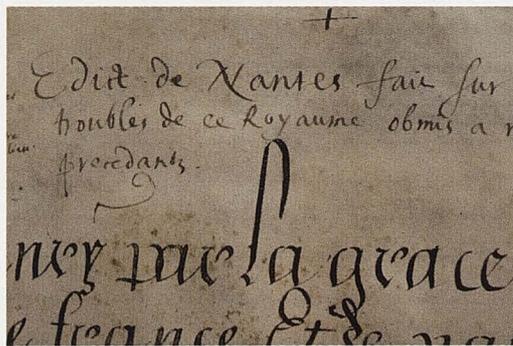
Nous avons entendu de notre cousin le duc de Ventadour le bon devoir qu'en ces dernières occasions vous avez fait de veiller à votre conversation lorsqu'il vous a commandé de notre part, de quoi nous vous avons bien voulu faire savoir par cette lettre que nous avons tout contentement, et vous admonester, comme nous faisons, d'y continuer avec assurance, que nous le reconnaitrons en votre endroit aux occasions qui se présenteront.

Donné à Saint-Germain-en-Laye le 28^e jour de juillet 1602.

71 - Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Pierre d'Arthès (1564-1614) où est mentionné l'assassinat d'Henri IV, entre le 16 et le 23 mai 1610.

Archives départementales du Tarn - 2 E 18/1

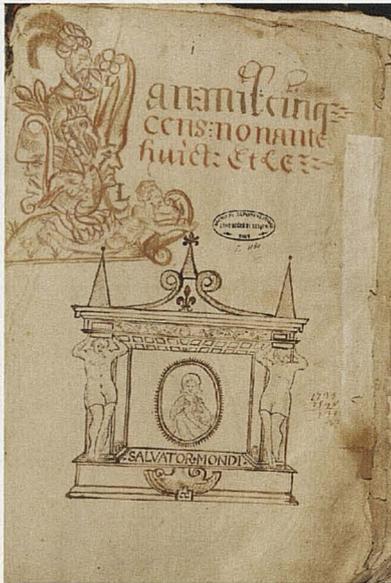
"L'an mil six cens dix et le 14e de may feust meurtry Henry de Borbon Roy de France et de Navarre par un couquin d'Angolesme nommé Ravalhac de un coup de cousteau et son filz feust couronné le lendemain quy estoit le sammaday."



L'Edit de Nantes enregistré par le parlement de Toulouse (notice 66)

“Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire”

Préparée par une active propagande durant son règne, la légende henricienne naît dès le lendemain de l’assassinat d’Henri IV. Elle est forgée par les oraisons funèbres composées sous le coup de l’émotion générale suscitée par l’événement. Très tôt, le Bon Roi Henri devient un héros de l’Histoire de France. Dès 1661, au début du règne personnel de Louis XIV, la publication de l’Histoire du roi Henri le Grand de Hardouin de Péréfixe, évêque de Rodez, marque un tournant. Le symbolique l’emporte sur la réalité, l’anecdote commence à étouffer l’analyse historique. Le roi pieux et dévot idéalisé, au départ, par les prédicateurs, s’estompe derrière l’homme gaillard et madré, proche du peuple par sa sensualité et sa gouaillerie. C’est oublier qu’Henri IV était loin d’être unanimement populaire de son vivant : entre 1590 et 1610, vingt personnes ont essayé de tuer le roi avant que Ravallac n’y parvienne.



Portrait du roi Henri IV.
(notice 72)

(notice 74)

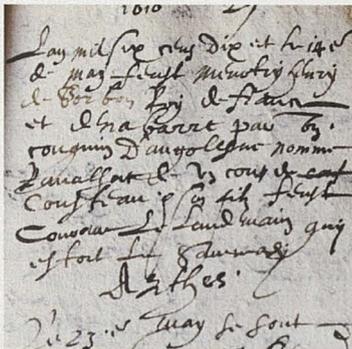


72 - Compoix de Brousse. 1598. Portrait du roi Henri IV.
Archives départementales du Tarn - E 1160

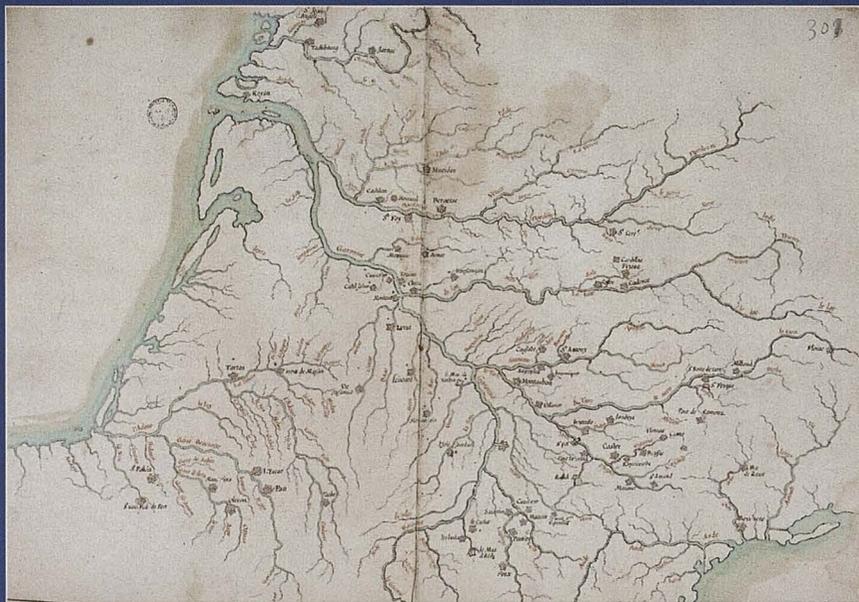
73 - *Capetani reges Francia christianses Henrico IV Francia et Navarae regis consecrat.*
Généalogie des rois capétiens destinée à la consécration d’Henri IV. Portraits d’Henri IV et de Marie de Médicis. Plan de Paris, plan de Reims. 2 pl. extraites d’un ouvrage. Collection particulière

74 - “Henri IV est l’ami des paysans”
Ill. de Brunel, dans Emile Pradel et Marc Vincent, Histoire de France, cours élémentaire, Paris, S.U.D.E.L., 1961, p. 54.

Archives départementales du Tarn - Non coté



Assassinat du roi Henri IV.
(notice 71)



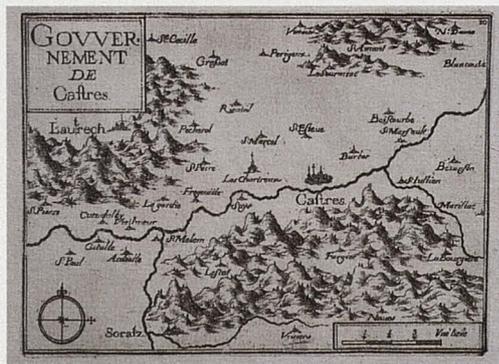
"Le plan fait à la main et au vray de la rivière de Garonne et des places de ceux de la R.P.R." 1620. (notice 75)

L'Edit de Nantes à l'épreuve

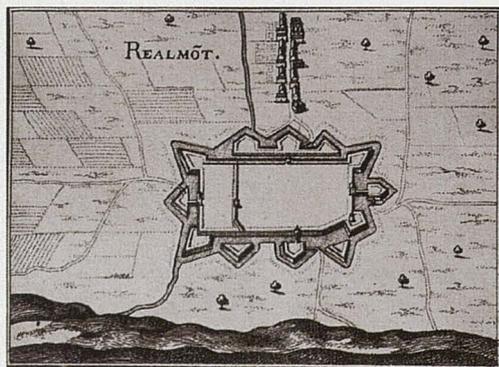
L'application de l'Edit de Nantes est confiée à des commissaires nommés par le roi. Chaque commission composée d'un commissaire catholique et d'un commissaire protestant agit dans le ressort d'un parlement. Dans les régions de forte implantation protestante, elle enregistre, en général, un état de fait. En fait, tout dépend du rapport de forces entre les deux groupes confessionnels, rapport qui s'inverse d'un pays à l'autre, voire d'une paroisse à l'autre.

Une trêve armée

Les guerres de Religion ne se terminent pas avec l'Edit de Nantes. Après l'assassinat d'Henri IV, Henri de Rohan (1579-1638), gendre de Sully, s'impose comme le chef du parti protestant, et s'oppose au roi au cours de trois séries de troubles : 1620-1622 ; 1625-1626 ; 1627-1629 qui secouent le Midi. L'Edit de grâce d'Alès, le 28 juin 1629, met fin aux libertés politiques des réformés et au régime militaire des places de sûreté. En 1623, les fortifications des villes réformées sont détruites : Castres, Revel, Sorèze, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Damiatte, Puylaurens, Briatexte, Réalmont.



Plan du gouvernement de Castres. 1636. (notice 77)



Plan des fortifications de Réalmont. XVII^e s. (notice 82)

75 - "Le plan fait à la main et au vray de la rivière de Garonne et des places de ceux de la R.P.R." 1620.

Bibliothèque municipale de Grenoble - Ms 4169 (1309) fol. 301.

76 - Carte du diocèse de Castres, dédiée à Mgr de Maupeou. Fin XVII^e. Paris, Jaillot. 52,5 x 78 cm. *Archives départementales du Tarn - 16 Fi*

77 - Plan du gouvernement de Castres. 1636.
17 x 22 cm. *Archives départementales du Tarn - 2 Fi Castres 2*

78 - Plan des fortifications de Castres. XVII^e s.
16 x 20 cm. *Archives départementales du Tarn - 2 Fi Castres 1*

79 - *Discours de l'entrée triomphante du Duc de Rohan en la ville de Castres, après la publication de la Paix*, par permission du Roy, 1626. Nîmes, par Esaye l'Esperluat, 1628. *Archives départementales du Tarn - Bibl. C 409⁸*

80 - *Retraite ou fuite du duc de Rohan dans la ville de Castres*. Paris, Joseph Bouillerot, 1622. *Archives départementales du Tarn - Bibl. C 56¹³*

81 - Carte du diocèse d'Albi, pour Mgr de Daillon du Lude.
Paris, Tavernier, 1642. 43 x 54 cm. *Archives départementales du Tarn - 16 Fi*

82 - Plan des fortifications de Réalmont. XVII^e s.
14 x 20 cm *Archives départementales du Tarn - 2 Fi Réalmont 2*

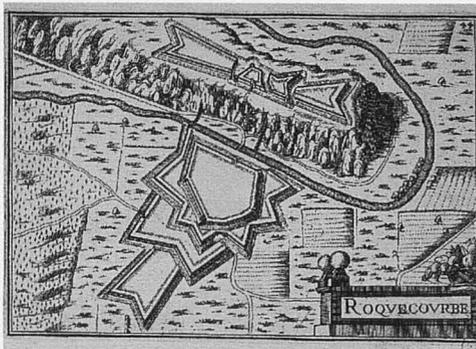
83 - Plan du gouvernement de Réalmont. XVII^e s. 15 x 20 cm
Archives départementales du Tarn - 2 Fi Réalmont 4

84 - Carte du diocèse de Lavaur, décrit sur ordre de Mgr Le Goux de la Berchère par Jean Trinquier. Paris, Jaillot, 1683. 54 x 74 cm.
Archives départementales du Tarn - 16 Fi

85 - Plan des fortifications de Roquecourbe. 1636.
14,5 x 18,5 cm. Archives départementales du Tarn - 2 Fi Roquecourbe 2

86 - Plan du gouvernement de Roquecourbe. Tassin, 1626.
17 x 21 cm. Archives départementales du Tarn - 2 Fi Roquecourbe 1

87 - Troupe de cavaliers. 1620. Lithographie de Ferogio.
Collection particulière



Plan des fortifications
de Roquecourbe. (notice 85)

La compétition spirituelle

Le groupe calviniste est divisé par des querelles théologiques. Surtout, il souffre de tout l'oxygène que lui retire une Eglise catholique en pleine expansion. Car la vieille institution romaine est rajeunie par un apport de sang neuf que lui a insufflé une réforme interne, la Contre-Réforme. Celle-ci, dont les moments-clés : concile de Trente et fondation de la Compagnie de Jésus- se situent au milieu du XVI^e siècle, se révèle particulièrement efficace au XVII^e s. Le débat doctrinal est très vif, comme l'attestent les ouvrages de controverse publiés, alors, en grand nombre.

88 - Le lycée Lapérouse, ancien collège des Jésuites d'Albi, fondé en 1623 par Alphonse Delbène

1623-1768	collège des Jésuites
1768-1794	collège royal, puis national
1794-1804	école centrale du Tarn
1804-1867	collège municipal
depuis 1807	lycée

Dessin d'Anne Greslé-Bouignol
Planche hors-texte de l'ouvrage de Marcel Guy, Du Collège Delbène au Lycée Lapérouse. Toulouse, 1979. Reproduit en sérigraphie.

89 - Arrêt du Conseil d'Etat portant établissement des Jésuites dans le collège de la ville de Castres, occupé jusque-là par les protestants. 1664, 17 novembre.
Archives départementales du Tarn - Bibl. D 25

90 - Lettres patentes donnant aux Jésuites de Castres la cloche du temple protestant. 1684. Archives départementales du Tarn - D 45

91 - Hyacinthe Serroni, premier archevêque d'Albi (1678-1687). Archives départementales du Tarn - 15 Fi

► CONCILE DE TRENTE

Assemblée des évêques et autres responsables du clergé, réunie dans cette ville d'Italie du nord, entre 1545 et 1563. Elle lança une vaste entreprise d'affermissement doctrinal et matériel de l'Eglise catholique, afin de lui permettre de faire pièce à la Réforme protestante. Dans son sillage, on parle de Contre-Réforme ou de Réforme catholique.

► COMPAGNIE DE JESUS

Congrégation fondée en 1534 par Ignace de Loyola. Les Jésuites constituent une sorte d'avant-garde de la Contre-Réforme. Ils sont présents dans les secteurs-clés, les plus dynamiques de leur temps : l'expansion européenne à l'échelle mondiale (les jésuites sont missionnaires) ; les conseils des souverains (les jésuites sont les confesseurs des rois), l'éducation. Les jésuites entendent, dans ce dernier domaine, assurer la formation, dans le catholicisme, des futures élites. Ils mettent au point une nouvelle formule d'enseignement : le Collège, ancêtre des lycées d'aujourd'hui.

92 - Alexandre Morus 1616-1670. Portrait gravé par E. Desrochers, Paris. 26,5 x 21,5 cm. Archives départementales du Tarn - 15 Fi Morus 1

93 - *Sermons choisis de Monsieur Morus sur divers textes de l'Écriture Sainte.* Genève, Cramer et Perachon, 1694. Archives départementales du Tarn - Bibl. C 660

94 - Portrait de Raymond Gaches (1615-1668). Pasteur de Castres Archives départementales du Tarn - 15 Fi Gaches R.1.

95 - *Le Testament de Monsieur Bonafous, Ministre de la Parole de Dieu dans l'Eglise réformée de Puylaurens.* Montauban, Poncet Périot, 1677.

Le testament d'un pasteur apprécié pour son éloquence, sa bonté, sa générosité, qui fut professeur à l'Académie de Puylaurens. La population, catholiques compris, a assisté à son enterrement.

Collection particulière

96 - *Compendium logicae in usum studiosae juventutis.* Puylaurens, Pierre Bertier, 1666. Ouvrage d'un professeur de l'Académie de Puylaurens, Elie Ramondou. Archives départementales du Tarn - C 2247

97 - *L'Académie protestante de Puylaurens, 1660-1685.*

L'une des principales universités du Midi protestant.

Cliché Donatien Rousseau

98 - Registre des mariages de l'Eglise réformée de Vabre commencé le 18 octobre 1624.

Page de droite ornée de dessins.

Page de gauche : citations du livre de la Genèse, en hébreu, et du livre des Hébreux, en grec.

Archives départementales du Tarn - 2 E 305/2



Le lycée Lapérouse : ancien collège de Jésuites d'Albi



Lettres patentes du roi Louis XIV. (notice 90)

Gen 1:28

Dieu les bénit, et Dieu leur dit : soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.

Gen 2:24

C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.

Heb 13:4

Que le mariage soit honoré de tous, et le lit conjugal exempt de souillure, car Dieu jugera les impudiques et les adultères.



יְבִרָה אֱלֹהֵינוּ אֱלֹהִים וַיֵּאמֶר לָהֶם אֱלֹהִים
 וְרָדוּ וּרְבוּ וּמְלֵאוּ אֶת-הָאָרֶץ וּכְבֹשֶׁהָ
 וּרְדוּ בְרֵצֶת הַיָּם וּבְעֹפֹף הַשָּׁמַיִם
 וּבְכָל-חַיָּה הַדֹּמֶשֶׁת עַל-הָאָרֶץ



בְּזַעַת

אֲשֶׁר־תֹּאכַל לֶחֶם עַד שֹׂדֵךְ אֶל-הָאָדָמָה
 כִּי מִטְבַּח לִקְחָתָהּ כִּי עֲפַל אֶת-רָחֶל
 וְאֶל-עַפְרַיִם תִּשׁוּב

*De fide autem vultus tui condes panem
 et tu revertaris ad ipsam terram quia ex
 ea desumpti fuisti: submis enim es et in
 submissam revertaris. Gen. 3. 19.*

ὅτι γὰρ ὀφείλου τῆς ἀμαρτίας δουλοῦσθε: τοῦτο
 χάρισμα τῆ θεοῦ ἵνα ἴσθαι ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ
 τῷ Κυρίῳ ἡμεῶν Rom. 6. 23.

Καὶ ἔχουσα φωνὴν ἐκ τῆ οὐρανοῦ λέγουσιν μοι,
 γραφὸν: Μακάριοι οἱ νεκροὶ οἱ ἐν Κυρίῳ ἀποθνήσκοντες
 ἄμαρτι, καὶ ἄγγελοι τοῦ πνεύματος, ἵνα ἀναπαύσονται
 ἐν ταῖς νεκρῶν ἀνυῶν καὶ ἡ ψυχὴ αὐτῶν ἀναπαύσεται
 μετ' αὐτῶν

*Et domine voce dei me dicit: Beati sunt
 sancti qui mori in domino. Qui des morientes
 (sicut dicitur) quia se reprofert de suis hominibus et de
 omnibus his fuerunt*

De vocal. 14. 03

Registre des mariages
 de l'Eglise réformée de Vabre (notice 98)

L'application de l'Edit "à la rigueur"

Le "petit troupeau" des réformés, comme l'appelle Mazarin, se montre loyal au pouvoir royal durant la Fronde, et bénéficie d'une certaine bienveillance de la part du cardinal-ministre. Cette attitude heurte le clergé et les milieux dévots catholiques qui font de l'"extirpation de l'hérésie" et de la "conversion des hérétiques" des priorités. En 1661, décidant d'assumer seul le gouvernement, Louis XIV, pour des raisons politiques, répond favorablement aux remontrances présentées par l'Assemblée du clergé. Des commissions sont envoyées dans les provinces. Leur mission est claire : faire appliquer l'Edit de Nantes, rien que l'Edit de Nantes. Suite à des enquêtes, elles rédigent des "jugements de partage" qui conduisent à plusieurs centaines d'interdictions d'exercice du culte. La décision de 1665 d'établir en commissions permanentes ces missions et la minutie avec laquelle la Déclaration royale de 1666 énumère la législation anti-protestante montrent que désormais les réformés du royaume de France sont, individuellement et collectivement, sous étroite surveillance.

► "A LA RIGUEUR"

Signifie au pied de la lettre, avec une exactitude tâtilonne.

► LA FRONDE (1648-1653)

Guerre civile qui dressa, durant la minorité et le tout début du règne de Louis XIV, la magistrature puis les Grands contre le pouvoir de la reine-mère Anne d'Autriche et de son ministre, le cardinal Mazarin.

► ASSEMBLEES DU CLERGE

Elles réunissent, à intervalles réguliers, depuis le XVI^e siècle, des représentants des évêques et autres ecclésiastiques. Destinées à l'origine à régler le paiement des contributions versées à la couronne par le clergé catholique, elles deviennent un important élément de pression pour orienter la politique royale dans l'anti-protestantisme et la défense des intérêts de l'Eglise de France.

99 - Arrêts du conseil prescrivant des mesures de rigueur contre les protestants. 1663-1664.

5 p. impr.

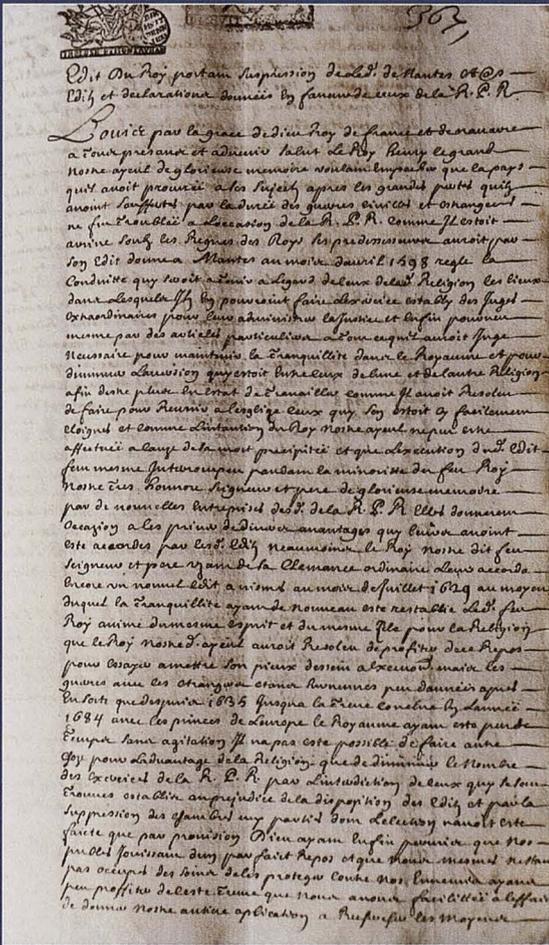
Archives départementales du Tarn - A 5

100 - Arrêt du Conseil d'Etat portant établissement des Jésuites dans le collège de la ville de Castres, occupé jusque-là par les protestants. 17 novembre 1664

Archives départementales du Tarn - D 45

101 - Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'Eglise réformée de Viane (1660-1676)

Archives départementales du Tarn - B 1280



L'Edit de Fontainebleau
portant révocation de l'Edit de Nantes. (notice 105)



La Révocation de l'Edit de Nantes

Après une dizaine d'années d'accalmie, durant lesquelles des projets d'accomodement entre catholiques et protestants sont lancés, la persuasion s'avère, bel et bien, inefficace à convertir massivement les protestants. Le roi, soucieux d'efficacité, songe à user d'autres moyens. Il décide, d'abord, de généraliser à l'ensemble du royaume la pratique des conversions rémunérées.

► **LA CAISSE DE CONVERSION**

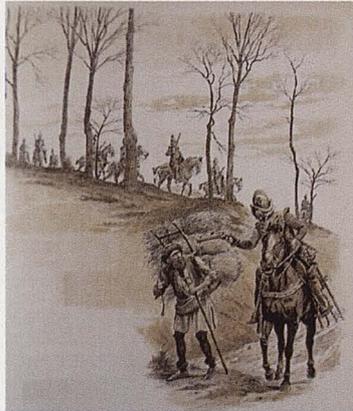
Système administré par un converti, issu d'une famille de magistrats protestants de la Chambre de l'Edit de Castres, Paul Pellisson-Fontanier (1624-1693) : en échange de leur abjuration, les réformés reçoivent une petite somme. Plus qu'un achat de consciences, il s'agit de donner aux convertis les moyens de survivre, leur geste les ayant fait rompre avec leur communauté confessionnelle donc, pour la plupart d'entre eux, avec leurs milieux familial, social et professionnel. L'échec de cette pratique est dû autant à la mauvaise gestion de la caisse qu'aux mesures prises par les protestants pour garder dans la communauté ceux qui, par nécessité, pourraient céder à la tentation.

► **REDUCTION**

Au XVII^e siècle signifie soumission.

► **DRAGONNADE**

Cette pratique militaire, redoutée des populations, était courante en temps de guerre lors des déplacements des troupes. Elle permettait de soumettre des communautés ou des particuliers s'opposant à la levée des impôts ou, éventuellement, de rétablir l'ordre. Elle devient, utilisée chez les protestants, un moyen de pression sur les consciences. L'abjuration est le prix du départ des soldats qui ont tous les droits chez leurs "hôtes" forcés, hormis, en principe, le meurtre et le viol.



102 - Pellisson en prison. "L'araignée". Gravure de l'époque romantique. Archives départementales du Tarn - 15 Fi Pellisson 2

103 - Paul Pellisson (1624-1693)

Fondateur de la caisse des conversions. Gravure d'Edelinck, XVII^e s. Archives départementales du Tarn - 15 Fi Pellisson 1

Les dragonnades

La politique de "réduction" de la RPR ("Religion Prétendue Réformée") s'intensifie à l'aube des années 1680. Louis XIV, dégagé des impératifs de guerre à l'extérieur, veut mieux contrôler, à l'intérieur, ses sujets. Pour lui, l'unité religieuse renforce l'autorité monarchique : la formule : "une foi, une loi, un roi" s'impose. Au printemps 1681, l'intendant du Poitou, Marillac, reçoit l'autorisation de Louvois, secrétaire d'État à la guerre, de soumettre les protestants du Poitou obstinés dans leur foi malgré les interdictions d'exercice des années 1660 : les habitants connus pour leur adhésion et leur fidélité au calvinisme sont contraints de loger chez eux des soldats. Cette impitoyable politique de terreur est terriblement efficace dans l'immédiat, mais elle suscite l'horreur et la réprobation à l'échelle de toute l'Europe.

104 - Etapes de dragons. Note de frais, ordre de marche, billets de logement. 1709-1714. Archives départementales du Tarn - C 915

Les abjurations sous la force

Exécutions, emprisonnements, interdictions d'exercice et démolitions de temples marquent dans les régions méridionales la fin de l'année 1683 et toute l'année 1684. Après le Béarn au printemps 1685, d'août à octobre, la Guyenne,

l'Aunis, la Saintonge, le Poitou, le Bas-Languedoc, les Cévennes, le Vivarais, le Dauphiné sont systématiquement soumis par le passage des compagnies de dragons. En quelques jours, la quasi totalité de la population de confession réformée a cédé. Au rythme de l'avance des troupes, les abjurations collectives se multiplient: elles précèdent même l'arrivée des soldats, tant ils sont redoutés ! En octobre 1685, près de 400 000 protestants auraient abjuré. Conclusion à la politique de "réduction" de la minorité réformée, l'Edit de Fontainebleau (le 17 octobre 1685) révoque l'Edit de Nantes.

105 - Registre de la sénéchaussée de Castres où est enregistré, le 27 octobre 1685, l'Edit de Fontainebleau portant révocation de l'Edit de Nantes.

Archives départementales du Tarn - B 328 folio 367

106 - Abjuration et profession de foi de demoiselle Jeanne de Cahusac. Albi, 22 avril 1742. Archives départementales du Tarn - E 148

Abjuration et profession de foi de Suzanne de Cahusac, à Albi, devant le Père Jacques Dumas, jésuite

Je soussignée Suzanne de Cahusac avec un coeur contrit et humilié reconnais et confesse en présence de la Très Sainte Trinité de la Cour Céleste et de vous tous qui êtes ici présents que j'ai été dans des grandes erreurs lorsque j'ai suivi le parti des hérétiques et cru leurs erreurs et hérésies, et en particulier lorsque j'ai cru que Jésus-Christ n'était pas dans le Très Saint Sacrement réellement le même qui est dans le ciel, lors encore que j'ai cru qu'il ne fallait pas l'y adorer, et que la communion sous les deux espèces était essentielle au Salut, qu'il ne fallait pas prier la Sainte Vierge et les saints du paradis de prier Dieu pour nous, lors encore que j'ai cru qu'il n'y avait pas de Purgatoire, et qu'il ne fallait pas prier Dieu pour les âmes des trépassés. Or, me reconnaissant maintenant par la grâce de Dieu j'abjure, déteste et anathématise librement, franchement et sincèrement les hérésies susdites, et toutes autres de quelque espèce ou genre qu'elles soient, et promets que je suivrai en tout, et partout, les sentiments et la foi que l'Eglise catholique romaine, qui seule est la vraie Eglise de Jésus-Christ tient, observe et prêche, et jure, et promets, Dieu aidant, tout ce que dessus.

Profession de foi

Je soussignée Suzanne de Cahusac crois de ferme foi tout ce que l'Eglise catholique, apostolique et romaine croit et enseigne, et professe.

Je condamne et rejette très sincèrement toutes les hérésies, et opinions erronées que la même Eglise a condamnées et rejetées.

Ainsi Dieu soit à mon aide, et les Saints Evangiles sur lesquels je jure de vivre et mourir dans la profession de cette même foi, et ce entre les mains du Père Jacques Dumas, jésuite, à qui Monseigneur l'archevêque a donné le pouvoir de recevoir mon abjuration et ma profession de foi en présence des personnes soussignées.

A Albi, le 22 d'avril 1742

107 - Registre de délibérations de la communauté de Roquecourbe. 1677-1694. Archives départementales du Tarn - 157 Edt BB 5. Signatures reproduites en sérigraphie.

Le 16 octobre 1685, à l'hôtel-de-ville, les habitants protestants commencent leur abjuration collective.

L'an mil six cent quatre vingt cinq et le seizième jour du mois d'octobre dans l'hôtel de ville de Roquecourbe et en la présence de M. Jean Séverac premier consul dudit Roquecourbe et en la présence aussi de Messire Mathieu Batigne prêtre et curé dudit Roquecourbe ont été assemblés au son de la cloche en la forme ordinaire les sieurs Jacob Grisolles, Pierre Sire, bourgeois, Samuel Gontier maître chirurgien, Siméon Falc, François Gastou, Pierre Raynal, Aaron Galinier, David Cabbert, Jean André, Abraham André, David Arnaud, Misac Caire, Isaac Lavaur, Jacques Pradal, Guillaume Condoumy, David Seigné, Pierre Bounet, Elie Planese, Michel Caire, Pierre Fosé, Pierre Seaut, Adam Cormary, Pierre Caire, Jean Roucairol fils d'autre Antoine Fossé, David Cumenge, Bernard Chabbert fils feu Jean, David Fau, Pierre Sompairac, Elie Galinier, Samuel Chabbert, Jean Espert, Jacques Bruguère, Jacques Fau, Abraham Fau, Jean Pons, Jacques Segounne, Jean Salvetat de la Balié, Pierre Maraval de la Baillie, David Planèse, Pierre Josion, Jacques Douzals, Jacques Goffre, Jacques Bonet, Daniel Thomas, le sieur Jean Puech, Daniel Fau, Pierre Planèse, David Pagès, Daniel Mauziès, Daniel Raymond, Jean Mauziès, Daniel Raymond, Jean Mauzies, Pierre André, Abraham Lavaur, Jean Pagès fils de David, Jacques Mialhe, David Mialhe, Huguet Planche, Abraham Brouet, Jean Cumenge, David Chazotte, Pierre Ferrasse, Jean Lavaur, Antoine Blanc, Jean Sompairac fils d'Abraham, Antoine Viala tous habitants de ladite ville, lesdits Salvetat et Maraval, Huguet Planche du masage de la Balié et ledit David Fau du masage d'En Fau faisant profession de la R.P.R., lesquels ayant réfléchi à ce qui leur fut hier représenté par Monsieur l'abbé de Février ont d'un commun consentement et unanimement délibéré et promis d'embrasser la religion apostolique et romaine conformément à l'intention de Sa Majesté pour y vivre et mourrir et la professer et faire professer tant par eux que par leurs femmes et enfants pour lesquels ils s'engagent, suppliant à cet effet ledit sieur curé ici présent de recevoir leur profession et prononcer l'absolution en tel cas requise. Auquel effet ledit sieur curé en la présence dudit sieur premier consul, les autres consuls absents ayant fait mettre à genoux lesdits habitants leur a prononcé l'absolution accoutumé en tel cas après avoir pris le serment en la forme ordinaire et ont signé lesdits David Chabbert, Jean André, David Arnaud, Misac Caire, Isaac Lavaur, Jacques Pradal"...

Le 30 octobre 1685, la communauté décide de procéder elle-même à la démolition du temple, pour éviter le maintien des troupes.

"Sur quoy, d'une commune voix, a été délibéré que la communauté se charge de faire travailler dès demain après la messe à la démolition et prié Monsieur Leverrier, commissaire, de nous laisser quelques-uns des maçons qu'il a amenés pour conduire la démolition, et la communauté tâchera d'avoir fait ladite démolition d'ici à vendre-di, s'étant soussigné ceux qui savent".

108 - Abjurer ou s'enfuir

L'exemple de la famille Molinier.

Le 12 juin 1680, Jacques Molinier Saint-Etienne natif de Millau, lieutenant dans le régiment de Vendôme abjure l'hérésie de Calvin.

Le 6 avril 1745, par jugement de l'intendant le Nain, Jean Molinier est condamné aux galères pour cause de religion. Ses biens, consistant en un septième d'une métairie, maison et jardin, situés à Saint Pierre Desplos (commune d'Aiguefonde), sont confisqués et mis en régie.

Le 4 mars 1747, Jacques Molinier, négociant demeurant à Hautpoul, les reçoit en bail à locataire perpétuelle du subdélégué Boissezon de la Beloterie.

Le 16 floréal an V, le tribunal civil du Tarn ordonne la main levée des biens confisqués au profit d'un autre Jacques Molinier, neveu du condamné aux galères.

Archives du départementales du Tarn - E 260



Registre des réfugiés français
de Berlin (notice 114)

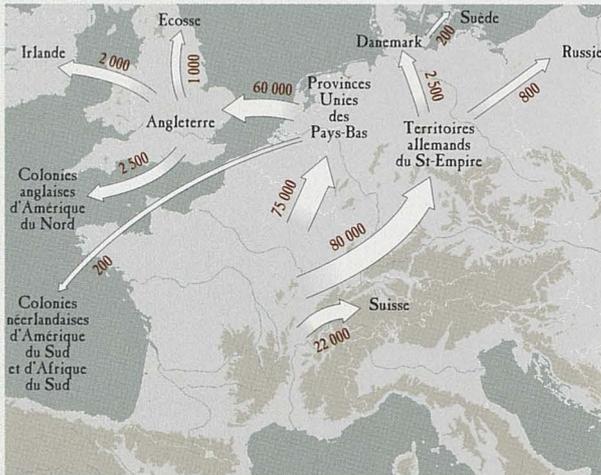


Le refuge et le désert

Au lendemain de la Révocation, pour les réformés, le choix est tragiquement simple : rester en France, sous le statut de N.C., résister dans la clandestinité ou sortir du royaume pour trouver refuge dans un Etat protestant. Le problème se pose de façon d'autant plus urgente qu'au cours de l'hiver 1686, les soldats ne limitent pas leurs opérations à pourchasser les opiniâtres et à disperser les assemblées clandestines, ils interviennent, sans ménagement, contre les nouveaux convertis qui ne vont pas à la messe, ne fréquentent pas les sacrements et n'envoient pas leurs enfants à l'école, tenue par le curé ou son vicaire.

► **N.C. : NOUVEAU CONVERTI OU NOUVEAU CATHOLIQUE.**

C'est un statut vexatoire et discriminatoire. Le N.C. étant toujours suspect et donc surveillé et tracassé sans cesse. En effet, l'abjuration, telle qu'elle est exigée par le clergé catholique, n'est pas uniquement un acte solennel de renonciation "à l'hérésie de la RPR et toutes autres hérésies" ou "aux erreurs de Calvin" (les formules varient), elle est aussi "profession publique de la religion catholique apostolique et romaine". Cette adhésion a une conséquence immédiate pour les nouveaux catholiques : ils doivent désormais se soumettre à l'obligation religieuse catholique. Il s'agit donc de protestants restés en France après la Révocation de l'édit de Nantes et qui ont subi une catholicisation forcée : obligation d'assister à la messe, de faire baptiser les enfants par le curé de la paroisse et de les éduquer dans la religion catholique. On parle aussi de Non-Catholiques : non-convertis ayant résisté à la catholicisation forcée.



Carte des pays de Refuge, par E. Birnstiel

109 - Ordonnance du roi qui défend aux Nouveaux convertis de garder dans leurs maisons des livres protestants.

Archives départementales du Tarn - C 9

110 - Ordonnance de l'intendant concernant l'instruction des enfants des Nouveaux catholiques adressée aux consuls de Briatexte pour publication. 22 février 1720.

Archives départementales du Tarn - E 1156

111 - Catalogue ou registre d'appel des Nouveaux convertis qui ont assisté à la grand-messe à la cathédrale de Castres le 3 avril 1701. 99 noms.

Archives départementales du Tarn - B 254

112 - Etat des filles nouvelles catholiques qui ont manqué la classe, la messe et le catéchisme, à Castres, au mois d'avril 1726. Professions des parents : blancher, cardeur, tisserand, salpêtrier, marchand de bas, couturière, pareur de cotonnines, hôte. Signé : Soeur Bretonneau

Le curé de la paroisse Saint-Jacques de Villegoudou fait faire l'appel des garçons nouveaux convertis : état, signé Auger, de ceux qui ont manqué la messe au mois d'avril 1726.

A l'école du sieur Godin, tous les écoliers ont fait leur devoir de catholique.

Archives départementales du Tarn - B 276

113 - Etat des communautés où il y a des Nouveaux convertis. 1728.

Archives départementales du Tarn - C 8

L'exode des religionnaires

Les recherches les plus récentes évaluent de 150 000 à 300 000 le nombre de ceux qui choisirent de partir.

200 000 à 250 000 semble une hypothèse raisonnable. Un réformé sur quatre aurait choisi, malgré les risques encourus, l'exil. Au terme de pérégrinations souvent dramatiques, comme en témoignent leurs biographies, ces fugitifs de la foi s'établissent, plus ou moins durablement, dans les Etats protestants d'Europe - cantons suisses, villes et principautés allemandes, Provinces-Unies et royaume d'Angleterre qui constituent le Refuge.

114 - "Rôle général des Français réfugiés dans les estats de Sa Sérénité Electorale de Brandebourg comme ils se sont trouvez au 31 décembre 1698, non compris les réfugiés qui sont dans le service militaire de Sadite Sérénité Electorale".

P. 68 Parmi les 1640 Français, réfugiés à Berlin, dans le quartier de Cologne-sur-la Spree : Jean Leroy, de Castres. Plusieurs autres Tarnais figurent dans cette liste.

Prêt de l'Eglise Française de Berlin.

Consistorium der Franzosischen Kirche, J-Friedrich-Str-4, 10711 Berlin.

115 - Etat des biens mis en régie dans le diocèse de Castres. 1699
Affiche, 48 x 38 cm. Archives départementales du Tarn - E 1156

116 - Etat des biens mis en régie dans les diocèses d'Albi et de Lavaur. 1699
Affiche, 48 x 38 cm. Archives départementales du Tarn - E 1156

117 - Carte de l'Europe.
Extraite de : *Les Etats, empires, royaumes et principautés du monde*, Lyon, Claude de la Rivière, 1659. Archives départementales du Tarn - Bibl. AA 35

118 - Carte de l'Amérique
Extraite de : *Les Etats, empires, royaumes et principautés du monde*, Lyon, Claude de la Rivière, 1659. Chapitre : l'Etat du Nouveau Monde
Archives départementales du Tarn - Bibl. AA 35

"Les fous de Dieu"

Dès le lendemain de la Révocation, les malheurs des protestants se teignent de mysticisme : ici on entend, comme la visionnaire de la Capelle d'Escroux, des anges chanter des psaumes, là on écoute des enfants qui, en extase, promettent le pardon de Dieu à ceux qui feront repentance et annoncent la fin de la persécution et la venue prochaine du Jugement dernier. Le mouvement reprend à l'aube du XVIII^e siècle, quand l'encadrement des communautés se trouve extrêmement réduit. Au cours d'assemblées interviennent un ou plusieurs "inspirés", dits "prophètes" et "prophétesses" (on en signale une à la Bessière de Berlats). Tremblant de tout leur corps, ils prophétisent et déclenchent de véritables scènes de transe. Pauvres hères manipulés par des ministres du Refuge pour les catholiques, populace débauchée pour les notables nouveaux-convertis et les protestants exilés, malades mentaux pour beaucoup (des deux confessions). Ces jeunes garçons et filles sont pour les plus modestes, exaspérés par les menées du clergé catholique, les interprètes de l'Esprit-Saint.

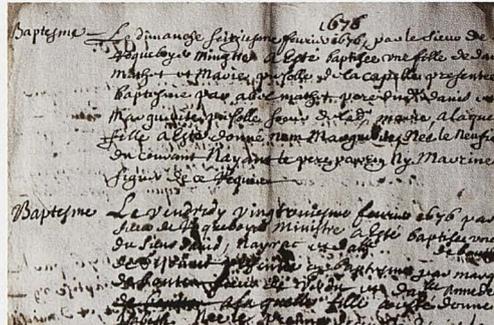
120 - Acte de baptême de Marguerite Mattet, la visionnaire de La Capelle d'Escroux, née le 9 février 1676 à La Capelle. Registre des B.M.S. du consistoire de Viane.
Archives départementales du Tarn - B 1280. Photographie

119 - Arrestation d'un fugitif - 1686, 10 mars

Interrogatoire, par le lieutenant principal en la sénéchaussée d'Agenais, de Jean Mascarenc, avocat de Castres, âgé de vingt-six ans, arrêté à Agen en compagnie de Jérémie Dupuy, pasteur de Caraman, alors qu'ils tentaient de gagner Bordeaux, puis l'Angleterre.

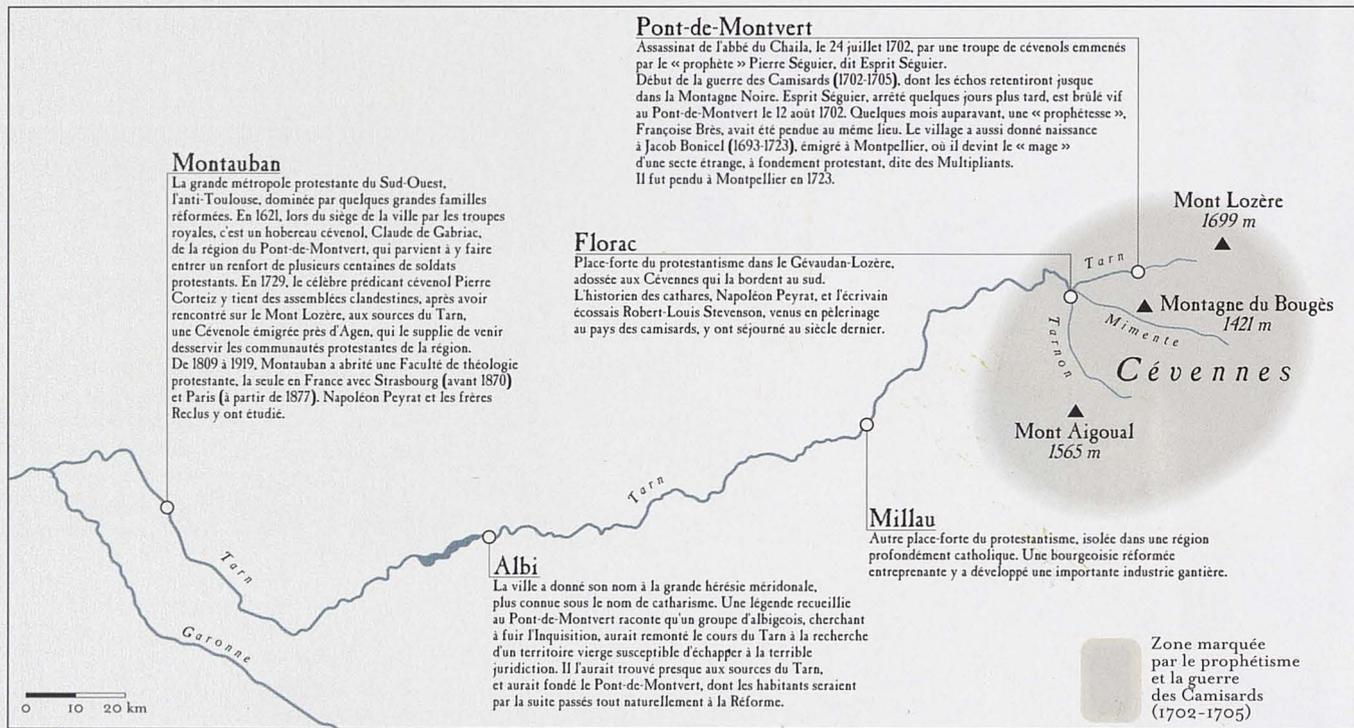
- . Interrogé quelle religion il professe
- . A répondu qu'il professe la Religion Prétendue Réformée
- . Interrogé pourquoi il persiste dans ladite religion prétendue réformée après tant d'exemples de personnes de qualité et éclairées qui l'ont abjurée
- . A répondu qu'il y persiste parce qu'il la croit bonne
- . Interrogé s'il ne sait pas que sa femme qui avait été détenue prisonnière avec lui a abjuré ladite R.P.R.
- . A répondu l'avoir oui dire
- . Interrogé s'il n'est pas vrai qu'il s'embarqua dans le bateau de poste de Toulouse avec sa femme pour se rendre à Bordeaux et que contre les ordres du roi il a abandonné sa maison pour, arrivé à Bordeaux, s'embarquer et sortir du royaume
- . A répondu qu'il ne nous reconnait pas pour en juger...

Jérémie Dupuy et Jean Mascarenc ont été condamnés aux galères perpétuelles par la sénéchaussée de Castres.
Archives départementales Tarn - B 241



La guerre des Camisards (1702-1704)

Le 2 juillet 1702, l'abbé du Chaila, inspecteur haï des missions (anti-protestantes) du diocèse de Mende, est assassiné au Pont-de-Montvert, au pied du Mont Lozère, aux sources du Tarn. La guerre des Camisards commence. Nourrie de pro-



Le Tarn, une rivière qui charrie l'hérésie
par P. Cabanel.

phétisme, menée par des petites gens soutenus par toute une population, elle plonge, deux années durant, les Cévennes dans la dissidence. Louis XIV doit distraire des troupes importantes des frontières, en pleine guerre de Succession d'Espagne, pour en venir à bout.

La foi cachée

Malgré la sévérité de la répression, une fois les troupes parties, un nombre de plus en plus grand de N.C. participe aux assemblées clandestines qui se multiplient au cours des mois suivant l'Edit de Fontainebleau (seule une minorité, essentiellement les notables qui craignent pour leurs biens, pratique selon le rite catholique, tout au moins en apparence). Les assemblées clandestines datent des premières mesures massives d'interdiction d'exercice et de destruction des temples. Elles se multiplient dans les mois qui suivent la Révocation. Ces pratiques cultuelles occupent une place considérable dans la mémoire des communautés protestantes. Dans ces endroits plus ou moins à l'écart des bourgs et des villes, comme à la Pierre Plantée, des hommes, des femmes et des enfants prient, chantent les psaumes et écoutent le prêche d'un prédicant qui les appelle à la "repentance" et à la "réconciliation avec Dieu". Le culte "au Désert" est né. La sévérité de la déclaration de 1686 (peine de mort pour le prédicant, condamnation aux galères pour les hommes et à la prison pour les femmes) témoigne de la crainte du pouvoir de voir ce mouvement prendre de l'ampleur d'autant que des encouragements viennent de Hollande. En Albigeois, en 1689, on continue à recourir aux dragons contre l'"Eglise champêtre" de St-Jean-del-Frech, assemblée du Désert.

121 - Viane. Registre des baptêmes et mariages au Désert. 1759. 1 cahier
Archives départementales du Tarn - 2 E 314/2

122 - 123 - Coupes du Désert, démontables pour être aisément dissimulées. Etain, XVIII^e siècle. *Musée du Protestantisme du Haut-Languedoc, Ferrières*

124 - Chaire portable. *Musée du Protestantisme du Haut-Languedoc, Ferrières*

125 - *La Balance de la religion et de la politique*
Philadelphie, chez Henri le Sincère, 1697.

Ouvrage publié l'année de la paix de Ryswick.

Philadelphie, première capitale des Etats-Unis, a été créée en 1682 par William Penn, Quaker, fondateur de la Pennsylvanie.

Cependant, ce livre ayant un caractère clandestin, les noms du lieu d'impression et de l'éditeur ne doivent pas faire illusion. Il s'agit vraisemblablement d'une édition suisse ou néerlandaise. *Collection particulière*

► DESERT

Ce terme désigne les endroits reculés où pouvait se dérouler clandestinement le culte réformé. C'est aussi une référence biblique identifiant les protestants français au peuple hébreu qui, après avoir fui l'Egypte, erra 40 ans, dans le désert, avant d'atteindre la Terre Promise.

► PREDICANT

Nom donné à des hommes qui, après la Révocation, entendent continuer clandestinement une pratique collective de la religion réformée. Pour la plupart, ils n'ont pas le statut de pasteurs.



(notice 122, 123)



(notice 124)

Pierre Jurieu (1637-1713)

Pasteur réfugié à Rotterdam depuis 1681, il centralise les nouvelles qui peuvent filtrer des protestants français. On lui doit, notamment, un témoignage sur l'assemblée au Désert de St-Jean-del-Frech. Contrairement à d'autres protestants français du Refuge, il soutient, en effet, ces assemblées clandestines et le prophétisme.

126 - *Critique des lettres pastorales de M. Jurieu*, par Paulhan, Lyon, Anisson, Posnel et Rigaud, 1689.

1 vol. in-8°, reliure basane armoriée.

Livre provenant de la bibliothèque du duc de Montausier, protestant d'origine, qui se convertit pour rester en France. Amoureux de Julie d'Angennes, une des précieuses du salon de Rambouillet, il dut attendre des années le couronnement de sa flamme.

Lyon, 1689

Collection particulière

127 - L'assemblée de Saint Jean del Frech

Entre Lacaze et Vabre, sur le haut plateau découvert surveillé par une massive tour de guet, à proximité de la petite église rustique de Saint-Jean del Frech, une grande assemblée de 1200 "nouveaux convertis" eut lieu dans la nuit du 31 mars au 1er avril 1689. Elle fut surprise et dispersée sur les ordres du baron catholique de La Crouzette et il y eut un grand massacre.

Procès-verbal de Mathieu Barbara, subdélégué de l'Intendant de Languedoc. 1er avril 1689.

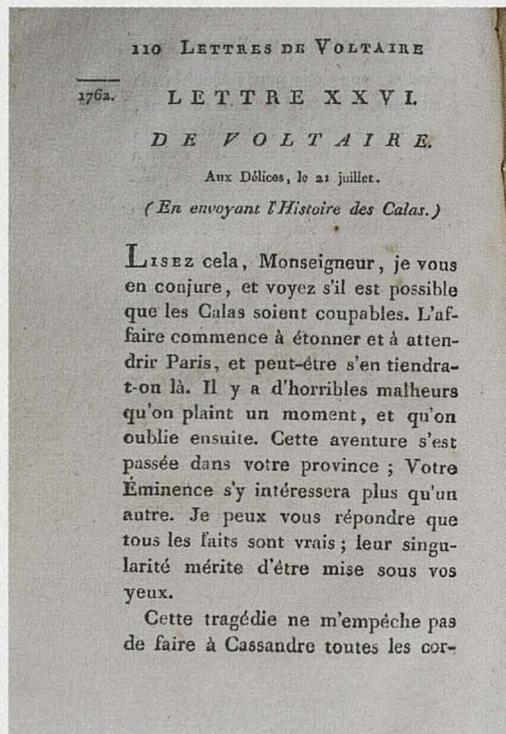
Archives départementales de l'Hérault - C 169.

Document reproduit en sérigraphie, d'après A. Maynadier, *Le prédicant Jean Corbière*.



128 - Le monument de la Pierre Plantée, commune de Castelnaud-de-Brassac, inauguré en 1922, commémore le massacre en ce lieu, en 1689, du prédicant Jean Corbière de la Picardie.

Cliché Donatien Rousseau



Les soubresauts de la persécution

La discrimination se manifeste par des affaires retentissantes : celle de Sirven et celle de Calas. L'un et l'autre, au nom d'un prétendu attachement fanatique au protestantisme, sont accusés d'avoir assassiné leurs enfants pour les empêcher de se convertir au catholicisme. En 1762, le père Calas, avant d'être roué en place publique, est traîné par les rues de Toulouse. Il était marié à une fille du Refuge, une Cabibel de Mazamet, née à Londres. Pierre-Paul Sirven (1709-mort en Suisse en 1777) est condamné à mort par contumace et exécuté en effigie à Mazamet en 1764. Voltaire mène campagne pour la réhabilitation de ces deux personnages. Il défend et illustre à cette occasion la notion de liberté de conscience dans son *Traité sur la Tolérance* (1763). Lors de son "triomphe" célébré en 1778, le public salue Voltaire aux cris de "Vive le défenseur de Calas et Sirven".

129 - Jean Calas.

Gravure de Boulay et Barbant, d'après un portrait à la manière noire de A. Schmid. *Musée Paul Dupuy, Toulouse*

130 - *Correspondance de Voltaire et du cardinal de Bernis depuis 1761 jusqu'à 1777*. Publiée d'après leurs lettres originales... par le Citoyen Bourgoing... Paris, an VII. 1 vol. in-8°, rel. cuir.

1762

Lettre XXVI.

De Voltaire

Aux Délices, le 21 juillet.

(En envoyant l'histoire des Calas)

Lisez cela, Monseigneur, je vous en conjure, et voyez s'il est possible que les Calas soient coupables. L'affaire commence à étonner et à attendrir Paris, et peut-être s'en tiendra-t-on là. Il y a d'horribles malheurs qu'on plaint un moment, et qu'on oublie ensuite. Cette aventure s'est passée dans votre province ; Votre Éminence s'y intéressera plus qu'un autre. Je peux vous répondre que tous les faits sont vrais ; leur singularité mérite d'être mise sous vos yeux.

1762

Lettre XXVII.

Du Cardinal de Bernis.

A Vie-sur-Aisne, le 7 août

J'ai lu, mon cher Confrère, la lamentable histoire des Calas, dont j'avais beaucoup entendu parler dans ma province. Il y a du louche des deux côtés ; le jugement est incompréhensible, mais le fait ne paraît pas éclairci. J'en vois assez pour être fort mécontent et même fort scandalisé. Est-il possible que l'honneur et la vie soient si fort exposés aux passions, aux caprices, et à l'ignorance des hommes ! Je voudrais que le dénouement des affaires des hommes ne fut jamais précipité ; le tems seul peut découvrir de certaines vérités ; il faut savoir l'attendre.

Archives départementales du Tarn - Bibl. C 2083

131 - Le cardinal de Bernis. Diplomate, ministre de Louis XV, archevêque d'Albi de 1764 à 1794.

Gravure de Callet et Savart, Paris, 1772.

Archives départementales du Tarn - 15 Fi Bernis 2

132 - Sirven

Gravure de D. Bourdet et G. Lechard, Paris, XIX^e s.

Nouvelles causes célèbres ou Fastes du Crime.

Publié par Pourrat Frères

Archives départementales du Tarn - 15 Fi Sirven

133 - Lettre autographe de Pierre-Paul Sirven à M. J. Ramond, marchand toilier à Castres. De Toulouse, 1er juin 1771.

"Je m'empresse, cher beau-fils..."

Collection particulière

134 - Interrogatoire sur la sellette de Pierre-Paul Sirven. Mazamet, 16 novembre 1769. Archives départementales du Tarn - B 1086/45

Toulouse le 1^{er} Juin 1771.

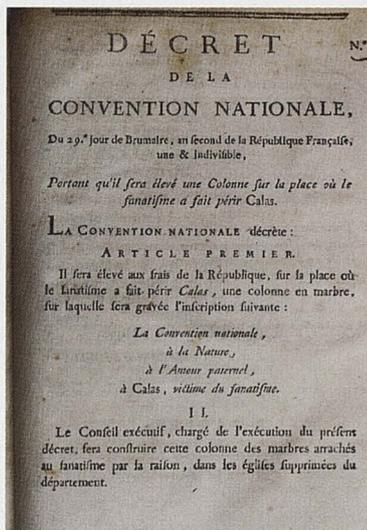
Je m'empresse cher beau fils de vous apprendre que les
gens ducroy ont donné leurs conclusions qui tendent au-
relax de la mémoire de ma chère défunte épouse, à la main
levée de ses biens seisis avec restitution de fruits, comme aussi
à mon relax, ces beaux coup, mais il a ~~encore~~ plus. Il sollicite
à la cassation du brief prétendu, de la relation du Medecin et
chirurgien, de l'affirmation, du décret ce de tout ce qui son en
cassé, comme aussi de la sentence de condamner, et de celle
qui a été rendue en ma remise. Dieu sçait que le Couc le juge
de memes pour lors il ne retourneroit presque rien à faire pour ma
famille. Je vous serai obligé de faire semblant d'ignorer ce
scavoir, de vous serai obligé de faire semblant d'ignorer ce
que je viens de vous decouvrir. Il me seroit prouffitable de les
divulguer. Je m'empresse vos chers pere et mere et tant et plus de
chose à vos saunt. Il suis entièrement à vous.

SIRVEN

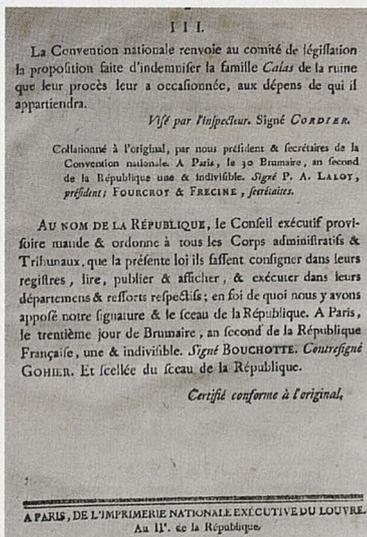
Lettre autographe
de Pierre-Paul Sirven
à M. J. Ramond (notice 133)

Les protestants, des citoyens à part entière

Dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, alors que leur religion est toujours officiellement interdite, les protestants ont gagné la partie dans l'opinion publique. Le succès de Voltaire en témoigne. De façon significative, l'expression N.C. disparaît complètement des textes et le terme respectueux de "protestants" réapparaît, même chez le clergé catholique. Il faut attendre 1787 et l'Edit dit "de tolérance" pour que les "huguenots" soient admis à nouveau comme sujets du roi ; ils peuvent alors retrouver une identité légale en faisant valider les actes



Décret de la Convention
(notice 138)



d'état civil sur des registres qui leur sont propres. La Constituante, puis le Consulat font des réformés les égaux des autres Français devant la loi et devant l'Etat. Cependant, il leur reste, au long du XIX^e siècle, à défendre et à dépasser leur situation de minorité fragile et menacée.

135 - Déclarations des mariages des non-catholiques de la juridiction de Puylaurens. 1788-1792

“Du 15 avril 1792 l’an 4 de la Liberté. Registre pour servir aux déclarations de mariage de ceux qui ne professent point la Religion catholique tenu en exécution de l’édit du mois de novembre 1787 enregistré au cy-devant parlement le 29 janvier 1788”.

Archives départementales du Tarn - 2 E 219/11

136 - Déclarations des non-catholiques de la juridiction de Labastide-Saint-Amans, en exécution de l’édit de 1787, pour la légitimation de leurs mariages contractés au Désert et des enfants nés de ces mariages. 1788-1791.

Au fol. 13 (13 mai 1788), la signature de Peyré cadet, plusieurs fois présent comme témoin, est précédée d’une échelle de Jacob, signe de reconnaissance rappelant l’échelle mystérieuse allant de la terre au ciel vue par Jacob en songe (Genèse, XXVIII).

Archives départementales du Tarn - 2 E 238/3

137 - Loi relative aux biens des Religionnaires fugitifs et qui règle le mode de leur restitution.

Paris, 15 décembre 1790.

Archives départementales du Tarn - L 2

138 - Décret de la Convention du 29 brumaire an II portant qu’il sera élevé une colonne sur le lieu d’exécution de Jean Calas.

Archives départementales du Tarn - 1 K 13

139 - Déclaration des droits de l’homme et du citoyen.

Affiche réalisée par le laboratoire photographique des Archives départementales de la Haute-Garonne.

140 - Le pasteur Alba-Lasource, originaire d’Anglès, membre de la Législative et de la Convention. Guillotiné sous la Terreur. 1763-1793.

Bibliothèque municipale d’Albi

141 - Un noble protestant né au château de Grandval : le général Charles de Frégeville combattant de Jemmapes et Valmy. 1762-1841.

Archives départementales du Tarn - Série Fi



Regards croisés Les figures de l'injure contre les Réformés

Les catholiques ont, pour eux, le nombre et la force, privilèges de la majorité. L'existence de la minorité protestante passe par la confrontation. Lors de paroxysmes de brutalité, c'est la lutte ouverte. Elle laisse des cadavres et des dégâts spectaculaires, longs à réparer. Pourtant, discrètement, au quotidien, une autre violence est à l'œuvre. Elle est diffuse et insidieuse, mais tout aussi dévastatrice. C'est celle des moqueries et de l'insulte, qui accusent et enveniment la différence. C'est celle de l'invective qui empêche le dialogue. C'est celle du préjugé qui, transmis de génération en génération, transforme le voisin en étranger, le proche en inconnu et le semblable en monstre. C'est celle qui rend la fraternité impossible et la solidarité exceptionnelle. Elle est née avec la Réforme, les guerres de religion l'ont nourrie, le conformisme l'a entretenue. La haine ordinaire s'exprime. Les mauvaises langues ont la parole. Pourquoi, en leur riant au nez, aujourd'hui, ne pas leur clouer le bec ?

Brûlez, crucifiez, faites bouillir
saisillez, écrabouillez, écartelez, mettez en pièces
tranches,
étripez,

Propos de taverne anti-catholiques

Pâques 1564, Albi

- Le protestant : "As-tu prez lou teu Nostre Seignie ?
Le catholique : [Oui] "ainsin que ung bon catho-
licque et vivant suyvant la Saincte
Esglise romaine".
Le protestant : "Si tu l'a mangiat tu l'as caguet et met
lou sus une post et veirian si se garde-
ra que lous ratz. non lou manjon".

De quoi ledit que parle a esté et est escandalizé

Procès de Jean Lavaspre
Archives départementales - Albi, GG 79

Propos anti-protestants à Albi

A Albi vers 1870-1880 on racontait que les protestants avaient un œil au milieu du front et par suite on venait dans la rue nous regarder bien en face pour s'assurer de cette particularité physique. A notre passage, les bonnes femmes fermaient vivement leur porte pour ne pas recevoir le mauvais sort que nous étions censés leur jeter et, après nous, on balayait avec soin sur nos talons comme si nous portions à nos semelles quelque maléfice éminemment contagieux".

Citation relevée par Jean Faury dans Le lien albigeois,
Bulletin mensuel des protestants d'Albi, 1925.

cafards
chattemites.

Au début du XX^e siècle, à Puylaurens,
les enfants catholiques pourchassaient leurs camarades
protestants de leurs quolibets et leur chantaient :

**"protestantaires fuòc de palha fuòc
de fen, protestantaire val pas res".**

Propos de Madame Pech-Malbec recueillis par Jean Faury, 1975.

découpez, fricassez, grillez,
pendez, empalez
démembrez

142 - Le chandelier. Gravure néerlandaise, XVII^e siècle
Autour d'une table où brûle une chandelle, symbole de la lampe qu'on ne met pas
sous le boisseau (Math. V 15), les Réformateurs sont éclairés par la lumière divine.
Au pied de la table le clergé catholique est caricaturé : un cardinal, un évêque, un
moine voisinent avec une créature infernale. *Collection particulière*

143 - Antoine Rivals : le Triomphe de la Religion. v. 1744
Ce tableau ayant appartenu à la Chartreuse de Saix, fait partie d'une suite monu-
mentale aujourd'hui conservée dans l'ancienne cathédrale Saint-Benoît à Castres. Il
représente la réalité de Jésus-Christ dans l'hostie. Les Pères qui ont prouvé la réali-
té sont placés dans le bas, à droite. Au côté opposé : les Réformateurs, foudroyés par
les Anges.



Vabre - Tarn. Temple et église



Un passé très présent : les protestants tarnais, une minorité active

► EVANGELIQUES (OU "ORTHODOXES") ET LIBERAUX

*Ce sont les deux tendances qui divisent,
à partir des années 1860-1870, les réformés.
Elles s'apaisent globalement en 1938, mais durent
parfois plus longtemps (1988 à Mazamet).*

La Révolution a octroyé aux protestants bien mieux que la tolérance, bien plus que la liberté de culte : l'égalité des droits proclamée par l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme ! Aussi le XIX^e siècle est-il, pour la communauté réformée, le temps de toutes les restaurations, matérielles et spirituelles.

Mais cette visibilité et cette audience sans précédent ne vont pas sans de graves dissensions théologiques internes.

144 - Etat de la population des protestants de Réalmont, fait le 10 germinal de l'an XII. Liste de 256 noms.

Archives départementales du Tarn - 1 V 845

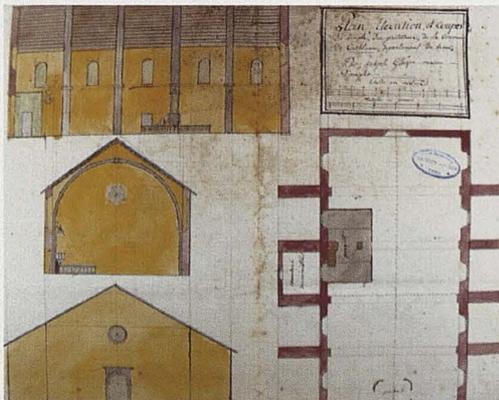
► **CONCORDAT**

Il s'agit d'une convention signée entre la papauté (Saint-Siège) et un Etat, réglant les questions importantes pour les deux parties.



Claude-Emile Jolibois
(notice 145)

(notice 148)



La refondation d'une communauté

Le Concordat signé en juillet 1801 entre Bonaparte, premier consul, et Pie VII a valeur exemplaire. Appliqué jusqu'en 1905 (date de la séparation des Eglises et de l'Etat), il est toujours en vigueur en Alsace-Lorraine (départements sous autorité allemande de 1871 à 1918). Promulgué par la loi du 18 germinal an X (avril 1802), le concordat est complété par les articles organiques des cultes protestants qui leur donnent, sous l'autorité de l'Etat, un statut voisin de celui des catholiques.

Les articles organiques tracent, pour un siècle, le cadre administratif dans lequel les communautés protestantes vont pouvoir se reconstituer, sous la forme de consistoires : tel celui de Lacaune que préside le pasteur Moziman en 1834. Naguère encore des hors-la-loi, les pasteurs, devenus fonctionnaires d'Etat, sont des notables écoutés. Mais la manifestation la plus spectaculaire de ce nouvel âge du protestantisme est l'édification, dès la fin des années 1810 et jusqu'à la fin du siècle, de temples comme à Brassac, Castelnau-de-Brassac, Lacaune et Mazamet. Ils sont bâtis à l'aide des subsides de l'Etat et de la participation en argent ou en nature des fidèles. Une série d'œuvres témoigne aussi de la volonté d'affirmation de protestants attachés à traduire leur foi en actes : c'est le cas, notamment, de l'orphelinat de Castres.

145 - Portrait de Claude-Emile Jolibois, fondateur de l'Eglise réformée d'Albi
Bibliothèque municipale d'Albi

146 - Etat des protestants d'Albi. 1863
Liste de 22 noms. *Archives départementales du Tarn - 1 V 845*

147 - Lettre du pasteur Moziman, président du consistoire de Lacaune, au préfet du Tarn, 1^{er} juillet 1834. *Archives départementales du Tarn - 1 V 844*

148 - Plan, élévation et coupes du temple des protestants de Castelnau-de-Brassac par Joseph Gleizes, maçon d'Anglès.
Archives départementales du Tarn - 2 O 62/3

La passion du savoir

L'établissement de l'histoire des communautés, le culte de la mémoire des persécutions trouve un public fervent et assez large : la multiplicité des publications, le succès qu'elles rencontrent, le prouvent. Ainsi Gaston Tournier (1872-1945) donne sur les Cévennes un *Au pays des Camisards* (1931) et publie une somme récemment rééditée sur les Galères de France et les galériens protestants des XVII^e et XVIII^e siècles (1943-1949, 3 vol.). Les protestants se passionnent également pour les œuvres d'éducation. C'est dans la logique d'une tradition culturelle qui, encourageant la lecture personnelle de la Bible, fait des protestants des Français plus fortement alphabétisés que la moyenne nationale. Mais, de plus, les projets en matière d'enseignement des Républicains au pouvoir à partir des années 1880 (l'œuvre de Jules Ferry tout particulièrement) doivent beaucoup à des théoriciens et à des pédagogues d'origine protestante. Le beau bâtiment construit en 1860, à Mazamet, pour abriter l'école protestante des filles devient école communale dans les années 1880. Car, contrairement aux catholiques, les protestants, attachés aux idéaux de la Révolution, ont joué sans arrière-pensée le jeu de la laïcisation scolaire.

150 - Ecole protestante de garçons de Montredon. 1877.
Plan coloré.

Archives départementales du Tarn - 1 T 2/47

151 - Ecole pratique de Mazamet
Carte postale

Archives départementales du Tarn - 7 Fi 35

► REVEIL

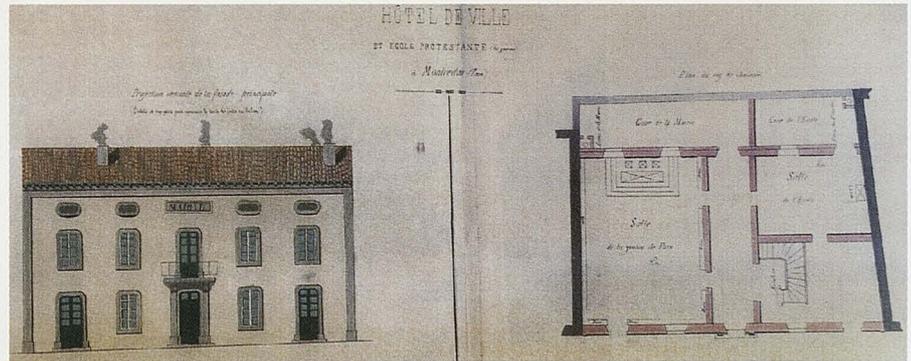
Mouvement d'origine suisse ou anglo-saxonne (revival), fruit religieux du romantisme, qui entend réveiller les églises par la "conversion" des fidèles à une autre vie spirituelle.

Cette nouvelle foi est caractérisée par une piété marquée par l'émotion et le retour aux sources de la Réforme.

► PRESBYTERO-SYNODALE

Expression désignant l'organisation ecclésiastique pyramidale des réformés qui repose à la fois sur l'église locale (presbytérianisme) et sur des assemblées fédératives (synodes) au sein desquelles laïcs et pasteurs sont représentés à égalité.

Ce système a été réintroduit au XX^e siècle après la parenthèse du régime du Concordat (1802-1905) qui lui substituait des consistoires supervisant les paroisses et des synodes sous le contrôle de l'Etat.



Ecole protestante (notice 150)

Ensemble provenant de l'Eglise réformée d'Albi

152 - Aiguière de communion. Récipient destiné à verser dans les coupes le vin nécessaire à la communion sous les deux espèces. Métal argenté.

153 - Deux coupes de communion (récipient à boire, sur pied, dans lequel boivent les fidèles). Dans le culte luthérien la coupe de communion est appelée calice.

154 - Robe et barrette de pasteur

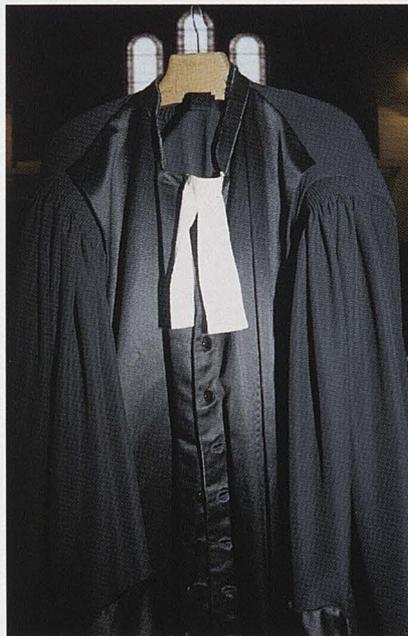
155 - *La liturgie ou la manière de célébrer le service divin dans l'Eglise de Genève.* Toulouse, Société des livres religieux, 1861.

156 - *La liturgie de l'Eglise de Genève.* Genève, J.G. Fick, 1875. Ouvrage offert à l'Eglise d'Albi par le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève.

Aiguière
de communion
(notice 152)



Coupe de communion
(notice 153)



Robe et barrette de pasteur
(notice 154)



(notice 157)

Du particulier à l'universel

L'histoire des protestants français est celle d'une minorité : tantôt protégée (après l'Édit de Nantes), tantôt interdite (après 1685), toujours menacée au moment où le catholicisme est la religion de l'État. Au XIX^e siècle, lorsqu'elle est pleinement reconnue, elle ne regroupe plus que 2,4% des Français, et, aujourd'hui..., 1,6%. Mais résister, c'est exister. Et, plus que tout, cette minorité a posé à la France le défi du pluralisme.

Jean-Louis Vène



► **MAX WEBER (1864-1920)**
Ce sociologue allemand a émis dans
"L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme"
(1904-1905) des théories qui semblent s'appliquer
parfaitement à Mazamet. On y retrouve notamment les
bases caractéristiques de la réussite des Réformés en
affaires : le sens de l'organisation rationnelle de l'activité,
une sobriété de vie favorisant l'investissement et le souci
du long terme, gage de la réputation d'une maison.

► **DELAINAGE**
Le développement de cette activité nouvelle repose
sur deux innovations, chacune indispensable au succès
de l'autre. L'innovation commerciale consiste en l'achat
massif de peaux de moutons brutes dans les pays
de l'hémisphère sud avec l'installation de comptoirs tenus
par des Mazamétains et la constitution, ainsi, d'un solide
réseau marchand. L'innovation industrielle réside
dans la mise au point d'une technique de traitement
des peaux simple, efficace et rentable, utilisée dans une
multitude d'usines. C'est ce qui faisait de la ville
une place d'importance mondiale pour la fourniture
de laine et, accessoirement, de cuir.

157 - Madame Emma Verdeil, épouse de Jules Vène
Huile sur toile, début XIX^e siècle. *Collection particulière*

158 - Laure Arabet, épouse d'Hector Laurent, propriétaire à Saverdun
Huile sur toile, début XIX^e siècle. *Collection particulière*

159 - Jean-Louis Vène, beau-père d'Emma Verdeil, marchand de tabac à Réalmont
Huile sur toile, début XIX^e siècle. *Collection particulière*

160 - Croix huguenotes, signets, catéchisme
Collection particulière

L'esprit d'entreprise

Dans un midi toulousain largement rural, la réussite de Mazamet est exceptionnelle. Entre 1750 et 1850, la ville passe du rang de tout petit centre textile dépendant à celui de capitale commerciale et industrielle. C'est le résultat de l'esprit d'entreprise de familles (comme les Cormouls-Houlès) allié au travail de la population et à sa capacité d'adaptation. La discrimination, par le passé, en bloquant les ambitions de promotion sociale pour les enfants des marchands - ils étaient déjà nombreux, à l'origine, dans les communautés réformées - attachèrent d'autant plus ceux-ci à l'industrie et au commerce. Ils y consacrèrent, de génération en génération, une énergie qui ne pouvait s'employer ailleurs. Les contacts nationaux et internationaux avec d'autres protestants, en raison des persécutions, contribuèrent tout autant au développement de Mazamet. Ainsi autour de 1800, on abandonna la papeterie au profit du textile triomphant, puis, entre 1870 et 1890, le délainage, plus lucratif, supplanta le textile.

161 - Elie Houlès

162 - Ferdinand Cormouls-Houlès

163 - Gaston Cormouls-Houlès

164 - Ferdinand Cormouls

165 - Charles Cormouls-Houlès

Les fruits du passé

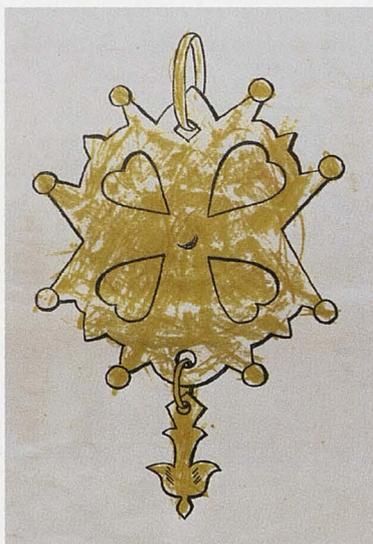
Les "leçons du passé", ce peut être un thème de discours, ou de sermon : mais, à deux reprises, dans des moments de crise majeure pour la France, les descendants des huguenots ont montré qu'ils savaient puiser dans leur mémoire la lucidité et le courage d'engagements immédiats, en développant un certain esprit de résistance, à tout le moins de liberté de pensée. Le Tarn l'illustre bien : c'est en songeant à Calas, à Voltaire et à Sirven, que les protestants apportent en 1898 leur soutien au capitaine Dreyfus et à Zola. A Mazamet comme à Vabre, les sections de la Ligue des Droits de l'Homme sont fondées et présidées par des protestants, comme le pasteur Bénézech, à Vabre. L'antisémitisme, si répandu dans la France de la Belle Epoque, leur est largement étranger. Sous Vichy, les protestants de la montagne tarnaise sont encore à l'honneur en offrant un refuge décisif à beaucoup de juifs : c'est le cas notamment à Vabre, exemple de "village-sauveur". Quant à l'écrivain mazamétain Albert Vidal (1879-1943), il rédige et distribue, en août 1941, des tracts hostiles au maréchal Pétain et au statut des juifs.



Cathéchisme illustré
(notice 160)

166 - Une arrestation sous Richelieu
Gravure XIX^e siècle. *Collection particulière*

167 - Le massacre de la Saint-Barthélemy
Gravure XIX^e siècle. *Collection particulière*



Marsoulès le 29 Juin 1892

Monsieur Emile Zola
rue de Bruxelles Paris

Honorable Monsieur,

Plén d'admiration pour votre courage et la
noblesse de vos sentiments, si près cause commune sou-
venez et aux tous ceux qui éprouvent le besoin de justice
et de vérité.

Comme Doltane, pour Calas, nous espérons
compatriote, vous triompherez, aussi un jour, j'en ai
l'intime conviction.

On vous condamne, on vous condamne
aujourd'hui,

main on vous rendra justice.

On dira que vous avez bien mérité de l'humanité.

Je m'incline donc avec respect devant vous
Monsieur, et vous prie d'agréer l'assurance de
mes meilleurs salutations.

G. Cormouls-Houlès

indivisible, chef de la Légion d'honneur

Lettre à Emile Zola (notice 168)

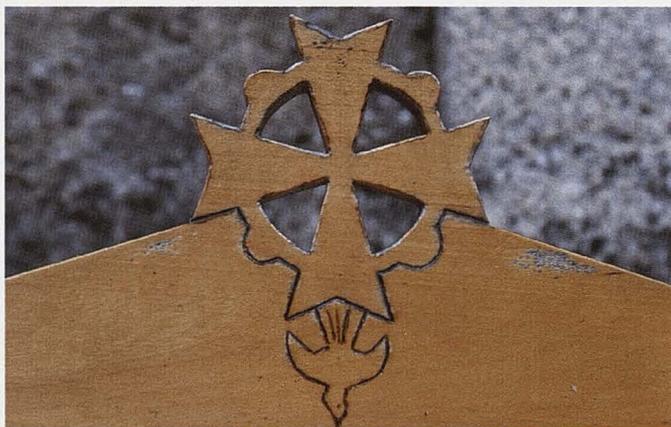
Les germes de l'avenir

La France a fait le douloureux apprentissage de la division confessionnelle. Depuis le XVI^e siècle, ses habitants ne parlent pas à Dieu de la même manière. Il a fallu renoncer définitivement, après les errements de Louis XIV et de la Terreur, au rêve dangereux de l'unité spirituelle, et imaginer des modes de coexistence. La laïcité de l'école publique et de l'Etat, acquise entre 1880 et 1905, est la solution à laquelle le pays s'est arrêté : les protestants s'y trouvent particulièrement à l'aise, car la laïcité protège efficacement les minorités religieuses, en leur accordant une presque parfaite égalité de statut. Ainsi l'histoire, d'abord tourmentée, puis apaisée, des Réformés peut témoigner de la capacité, chèrement acquise, de la France à construire un espace civil accueillant à tous, dans le respect de la différence. Elle incite à un certain optimisme, mais surtout, pour tous et chacun, à l'exigence.

168 - Lettre de Gaston Cormouls-Houlès à Zola au sujet de l'affaire Dreyfus.

Archives départementales du Tarn -
Don de la famille Cormouls - 104 J

Temple de Vabre





Temple de Berlats



Réalmont



Bibliographie sommaire

Artigaut (R.), *Grands Jours de Castres*, Castres, Société culturelle du Pays castrais, 1983.

Babelon (J.P.), *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982.

La Bibliothèque d'un voyageur : le fonds Rochegude de la Bibliothèque municipale d'Albi, Albi, 1996.

Biget (J.-L.), dir., *Histoire d'Albi*, Toulouse, Privat, 1983.

Birnstiel (E.), Histoire moderne, *Société, cultures, vie religieuse en France (dans les limites actuelles) du début du XVI^e au milieu du XVII^e s.* Fascicule : La France protestante. Université de Toulouse le Mirail, 1996.

Bluche (F.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1989.

Cabanel (P.), Poton (D.), *Les Protestants français du XVI^e au XX^e siècle*. Paris, Nathan, 1994.

Capot (S.), *La chambre mi-partie du Parlement de Toulouse dite Chambre de l'Edit de Castres*. Thèse, Ecole des Chartres, 1996.

Cazals (R.), *Les Révolutions industrielles à Mazamet 1750-1900*. Paris, Maspero, 1983.

Cazals (R.), dir., *Histoire de Castres, Mazamet, la Montagne*, Toulouse, Privat, 1992.

Cèbe (O.), *Le Manifeste de Saint-Paul - 10 août 1585. Henri de Navarre impose Henri IV*. Ferrières, Editions de Poliphile, 1985.

Christin (O.), *Les Réformes*. Découvertes, Gallimard, 1997.

Cuignet (J.C.), *L'Itinéraire d'Henri IV, les 20597 jours de sa vie*. Paris, Héraclès, 1997.

Dubief (H.) et Poujol (J.), dir., *La France protestante*. Montpellier, Chaleil éd., 1992.

Encrevé (A.), dir., *Dictionnaire du Monde religieux dans la France contemporaine, tome 5 : Les Protestants*. Paris, Beauchesne, 1985.

Faury (J.), *Cléricalisme et anticléricalisme dans le Tarn (1848-1900)*. Toulouse, P.U.M., 1980.

Garrisson (J.), *L'homme protestant*. Ed. Complexe, 1986.

Greslé-Bouignol (M.), dir., *Les Tarnais, Dictionnaire biographique*. Albi, F.S.I.T., 1996.

Histoire générale des religions. Paris, Quillet, 1947.

Les Huguenots, catalogue illustré de l'exposition des Archives nationales. Paris, Archives nationales, 1985.

Joutard (Ph.), *Les Camisards*. Gallimard, coll. Archives, 1976.

Lemaître (N.), Sot (V.), Quinson (M.-Th.), *Dictionnaire culturel du christianisme*. Nathan, Cerf, 1994.

Le Protestantisme dans le Mazamétain. Mazamet, 1996.

Roques (J.), *Guide du Tarn*, 2ème éd. Albi, 1981.

Roubeau-Bascoul (N.), *Les Abjurations protestantes à Castres et dans le Haut-pays Castrais (Monts de Lacaune) au XVII^e et au XVIII^e siècles*. Maîtrise d'Histoire, Montpellier, 1993.

Sainte-Cécile d'Albi. Peintures. Textes de J.-L. Biget. Photographies de M. Escourbiac, Toulouse, Odysée, 1994.

Soulié (D.), *Les Répercussions de la Saint-Barthélemy parisienne en Haut-Languedoc*. Maîtrise d'Histoire, Toulouse le Mirail, 1995.

Tarn. Paris, Ed. Bonneton, 1991.

Exposition et catalogue réalisés par le Conseil général du Tarn avec le concours du Ministère de la Culture et de la communication

Comité scientifique :

M. Philippe Joutard, président ;
MM. Eckart Birnstiel et Patrick Cabanel,
maîtres de conférences à l'université de Toulouse le
Mirail,
Stéphane Capot, archiviste-paléographe,
Jean Faury, professeur d'histoire en Première
Supérieure,
Mme Véronique Larcade, professeur d'histoire en
Lettres Supérieures,
M. Bernard Tournier,
directeur-adjoint à la Direction du Développement.

Responsable de l'exposition

M. Thierry Leleu, directeur général des services

Commissaire de l'exposition

Annie Charnay directrice des Archives départementales

Coordination

Véronique Mandement-Lassere chargée de mission

Scénographie

Studio K (Jean-Philippe Gauvin, Yves Kneusé)

Photographie

Donatien Rousseau
et Archives départementales
(Françoise Hubaut, Jacques Serin)

Crédits photographiques

Conseil général du Tarn - Archives départementales du
Tarn - Archives nationales - Bibliothèque municipale
d'Albi - Bibliothèque municipale de Grenoble

L'exposition a été réalisée par les Archives départemen-
tales : que tout le personnel soit ici remercié, et spécia-
lement Françoise Hubaut qui a effectué les recherches
documentaires avec l'aide de Corinne Hilsem et de
Béatrice Cauquil ; Jean-Véran Brachat a réalisé les
cartes, Sylvie Galiègue a saisi tous les textes de l'expo-
sition et du catalogue, et Christian Marc en a assuré la
relecture attentive.

Réalisation technique de l'exposition

Ateliers de menuiserie-serrurerie-peinture de la
Direction des Bâtiments départementaux.

Que leur personnel soit vivement remercié, ainsi que,
pour autres prestations :

Encadrement-Restauration

Mme Marguerite Navar, Toulouse
L'Atelier du Patrimoine, le Taillan-Médoc
M. Daniel Roustit, Albi

Lumière et son

AMG Audio

Prêt de matériel

CUMAV

Affiche et catalogue, conception et impression

Top Offset S.A Puygouzon

Les textes de présentation sont dus

à Véronique Larcade (cimaises 0 à 10),
Bernard Tournier (cimaise 0),
Patrick Cabanel (cimaises 11 et 12),
les notices du catalogue ont été rédigées, sauf mention
contraire, par Annie Charnay.

Nos remerciements vont à ceux qui nous ont aidés à préparer cette exposition par le prêt de documents, d'objets ou de photographies, et autres contributions.

M. Alain Erlande-Brandenburg, directeur des Archives de France

Mme Elisabeth Pauly, délégué général aux célébrations nationales

M. Jacques Farenc, président, et le Conseil d'administration du Musée du Protestantisme en Haut Languedoc

Mme Jacqueline Alquier

M. Guy-Pierre Fabre

M. Pierre Balfet

M. François Laval

Mme Françoise Feix

M. Guy de Ferluc, président de la Société archéologique de Lavour

M. Jean Penent, conservateur du Musée Paul Dupuy, Toulouse

M. Paul Ruffié, conservateur du Musée de Lavour

Mme Bernadette Suau, directeur, Archives de la Haute-Garonne

Mme Geneviève Douillard, conservateur en chef, Archives de la Haute-Garonne

M. Guy Ahlsell de Toulza, conservateur du musée de Rabastens

Mme Montlivier, archiviste de la Ville de Rabastens

M. Bruno Cormouls

M. Christian de Laforcade

Mme Marielle Mouranche, directrice de la Bibliothèque municipale d'Albi

M. Violet et le Consistoire de l'Eglise française de Berlin

M. Gilbert Floutard

M. le pasteur Baccuet

M. l'abbé André Maynadier

M. Louis Malet

M. André Vila

M. Gailhouste

M. René Artigaut, président de la Société culturelle du pays castrais

M. Briand

M. Yvan Aussenac

M. Yves Jocteur-Montrozier, directeur de la Bibliothèque municipale de Grenoble

M. David Soulié

M. Michel Escourbiac

M. Jean-Louis Biget

M. Maurice Greslé-Bouignol

Mme Anne Hébert

Mme Paule Tirel et la chorale de l'Eglise Réformée de Castres

Les Editions Privat

Les Editions culturelles Quillet

Le Comité départemental du tourisme

L'exposition était complétée par la présentation d'une sélection d'ouvrages de la Bibliothèque départementale et d'une vidéo-cassette du Centre Départemental de Documentation Pédagogique : "De l'Edit à la République. Les protestants dans la société française."

Une vidéo-cassette de l'exposition "De la haine au respect" réalisée par le CUMAV Tarn, 30 mn., est disponible aux Archives départementales, 3 rue Général Giraud, 81013 Albi cédex 9.

